

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

NOS JEUNES GENS.⁽¹⁾

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

J'ai cru bien faire, en choisissant pour le sujet des quelques observations que je désire soumettre à votre bienveillante appréciation, un dicton très répandu et presque universellement accepté comme une excuse péremptoire pour toutes les fredaines du jeune âge,

“ IL FAUT QUE JEUNESSE SE PASSE ! ”

Ce dicton fataliste sert même d'excuse aux écarts d'une notable portion des hommes de l'âge mur, de ces individus déséquilibrés qui, après avoir dépassé la limite rationnelle de la jeunesse, se croient encore jeunes, ou veulent faire croire qu'ils sont encore jeunes, mais devraient plutôt faire quelque chose de plus sensé que se complaire dans un célibat que leur situation d'hommes du monde, n'autorise pas, et qui est souvent scandaleux.

Qu'on veuille bien le remarquer ; il n'est pas dit : “ il faut que jeunesse passe. ” Oh non ; mais : “ il faut que jeunesse se passe ! ” ce qui est toute autre chose et peut se traduire comme suit :—il y a une infinité de passions bonnes et mauvaises chez la jeunesse qui est la floraison de l'humanité ; ces passions emportent le jeune homme, comme en un tourbillon, tantôt vers le bien, tantôt vers le mal ; mais, comme à cause même de la faiblesse humaine, les passions mauvaises sont les plus nombreuses, il s'en suit que la jeunesse est exposée à commettre bien des bévues, à faire bien des faux pas que l'on essaie de pallier en disant béatement :—“ Il faut que jeunesse se passe ! ”

Je le déclare, c'est du fatalisme tout pur, c'est la négation de la responsabilité paternelle, c'est une excuse injustifiable de la négligence de ceux qui laissent la jeunesse livrée à elle-même, que contient cette maxime anti-sociale.—Il faut que jeunesse se passe !

(1) Conférence à L'Union Catholique de Montréal.

Le Créateur a posé comme règle absolue, nécessaire à l'harmonie du monde, l'amour du prochain comme soi-même : or, croit-on qu'il aime bien son prochain, celui qui, voyant son jeune ami se livrer à des écarts déplorables d'esprit et de cœur, ne cherche pas à le corriger, à le conseiller ; aime-t-il bien son prochain, le père abdiquant en faveur d'une courte satisfaction donnée aux penchants mauvais de son fils, l'autorité que les lois divines et humaines lui ont confiée pour conduire ce fils dans le droit chemin ?

La jeunesse est vivace, dans ses veines coule un sang généreux toujours en ébullition ; portée aux plaisirs et aux jouissances matérielles, ne sachant pas encore ce que c'est que les déboires et les contrariétés de la vie, elle voit tout en rose, et ne juge les hommes et les choses et ne leur donne de la valeur qu'en raison de la somme de plaisirs qu'ils lui rapportent ; elle ne s'arrête pas à philosopher sur les conséquences de ses actes : en un mot, elle brûle la vie.

Parfois et dans le même temps, elle fera le bien avec exaltation, et commettra le mal avec frénésie. Un jour elle accomplira un acte d'héroïsme et, le lendemain, se vautrera jusqu'au cou dans des orgies sans nom. Et l'ami et le père, témoins de ces contradictions, diront simplement :—Il faut bien que jeunesse se passe !

Le père, le tuteur, l'ami, absorbés par leurs combinaisons commerciales ou professionnelles, n'ont pas le temps de surveiller le jeune homme sortant des écoles et lancé dans le monde ; ils ne se doutent guère, ou plutôt oublient, que le gaillard plein de feu qui vient justement de s'échapper de la garde tutélaire de ses maîtres, est pris d'une soif incommensurable de liberté qu'il veut complètement satisfaire.

S'endormant dans une fausse sécurité, s'imaginant, bien à tort, que le jeune homme se ressentira toute sa vie de la discipline des écoles, ils le laissent agir à sa guise en toute confiance.

Vainement, la mère chrétienne et prévoyante, la sœur, douce, aimante et dévouée, dont les délicatesses féminines sont froissées par la conduite légère du frère, s'unissent-elles pour demander au chef de la famille d'intervenir, de leur aider à morigéner et à retenir un peu plus à la maison, le jeune lionceau qui les désole ;—Bah ! leur répond-t-on en haussant les épaules—“ Faut bien que jeunesse se passe !”

Oui, dirai-je à mon tour :—“ Il faut que jeunesse se passe !”—; mais à bien faire, à utiliser pour la religion, pour la famille, pour la patrie, les forces dont elle est si richement dotée, à faire pour l'avenir, provision de sagesse et de santé, à s'habituer au travail, à la sobriété, à préférer le toit et la table du père de famille, à la gargotte, à la buvette, au petit club ; à choisir de préférence la société des dames et les douces réunions de la famille où l'on apprend à vivre convenablement, à parler sensément, à s'aimer et à s'entr'aider, aux associations

entre quatre murs, aux petits groupes de jeunes amis, où les conversations en général, ne roulent que sur le vin, les courses, les chevaux, les femmes légères et les dernières représentations des cabotines fardées de l'opéra bouffe. Tristes conversations, très souvent émaillées de jurons, et quelquefois de blasphèmes à faire frissonner Satan lui-même.

Avec votre bienveillante permission, je me permettrai de vous dire, aussi brièvement que possible, ce que sont et ce que font actuellement nos jeunes gens.

J'oserai ensuite vous faire part de mon humble avis sur ce qu'ils devraient être et ce qu'ils devraient faire, avec l'espoir que les dames qui ont bien voulu honorer la présente réunion de leur gracieuse présence, partageront cet avis, au moins en partie.

Et d'abord, ce qu'ils sont.—A part quelques heureuses exceptions, ils ne provoquent guère l'admiration. J'avouerai bien volontiers qu'ils ont presque tous une apparence physique soignée, agréable même pour la plupart, qu'ils sont de souples danseurs, gracieux à la valse comme à la promenade en raquette ou à la glissade, de fins gourmets maniant vigoureusement la fourchette, très entendus dans les vins, levant le coude avec un chic à faire rêver, et brassant les cartes avec une dextérité incontestable ; excellents écuyers et conduisant un équipage fringant haut le fouet : bien plus, je conviendrais sans peine avec vous que, pendant les heures affectées à l'accomplissement de leurs devoirs d'état, ils ne dérobent que juste ce qu'il faut de minutes pour s'occuper de leurs plaisirs. En somme j'avouerai qu'ils possèdent tout ce qu'il faut pour s'amuser et amuser. Aussi, Dieu sait s'ils profitent de cette importante faculté ! Presque jamais le soir à la maison, on ne les rencontre que sur la rue, dans les clubs, ou au théâtre à dix sous.

Sur la rue ; isolément ou en petits groupes, lorgnant avec insolence les jupons qui passent ; dans les clubs, jouant aux cartes et s'exténuant à fumer ou à boire d'affreux liquides alcoolisés. Au théâtre, s'écarquillant les yeux devant des tréteaux où se contortionnent de vilains acteurs et de laides pièces de filles à la voix éraillée et au costume débraillé.

De temps à autre, les rencontre-t-on dans les salons, à l'époque des soirées de famille. Ah ! qu'il est navrant le spectacle qu'ils offrent dans ces occasions à l'œil de l'observateur. Parlez-leur d'une contre-danse, à merveille, ça leur va ; la danse finie, entamez avec eux un bout de conversation sur quelque chose qui n'entre pas dans le cadre des banalités ordinaires : la pluie, le beau temps, ou le dernier mariage fashionable, vous les verrez aussitôt, celui-ci, répondre par une balourdise, celui-là par une naïveté, et les autres, en grande partie, s'éloigner, un à un, de la réunion pour aller se grouper, qui autour d'une table de jeu dans une chambre avoisinante, qui dans un autre endroit de la

maison et là, se livrer à des propos point toujours charitables sur le compte de leurs co-invités.

Pendant ce temps, les dames restées seules où à peu près, sont à se demander pourquoi ces messieurs ne leur font pas le plaisir de converser, ou de faire de la musique, ou autre chose de sensé, après la sauterie.

Le véritable pourquoi de cette absence mesdames, je vais vous le dire en deux mots : ils ne savent pas vous apprécier à votre juste valeur, j'ajouterai même qu'ils se sentent inférieurs à vous.

Voyons un peu si j'ai raison. La plupart d'entre vous, mesdames, je puis même dire toutes, avez reçu votre éducation dans nos couvents de religieuses, de ces femmes admirables devant lesquelles nous nous découvrons avec respect ; après vos années de classes, vous êtes passées dans le monde pour y prendre votre place ; vous vous attendiez n'est-ce pas, à y rencontrer sous le toit paternel, dans la société, des jeunes gens capables de comprendre toutes les délicatesses de votre cœur, tous les charmes de votre esprit ; laborieux, instruits et aimant l'étude ; recherchant la vérité avec ardeur, admirant avec enthousiasme tout ce qui est vraiment beau et bon, faisant de louables efforts pour mettre à profit les leçons de leurs plus jeunes années, à la fois bons chrétiens et bons cityons, sachant faire dans l'occasion au plaisir sa part légitime ? dites-le moi, qui donc avez-vous rencontré très-souvent ?—Je sais bien, que vous qui m'écoutez avez su discerner le bon grain d'avec le mauvais ; je sais bien que vous avez pris la bonne part, mais hélas ! pour beaucoup d'autres, quelle catastrophe d'illusions brisées, de rêves de bonheur envolés !

A voir nos jeunes gens, se livrer avec tant d'ardeur aux plaisirs bruyants et futiles, on se dit qu'ils sont pris de la grande maladie de notre siècle ; l'ennui !—J'ouvre ici une parenthèse pour vous déclarer, Mesdames et Messieurs, que tout ce que je viens de dire, n'est pas à l'adresse de toute notre jeunesse, ce serait pousser trop loin la misanthropie. Il y a de nombreuses et d'heureuses exceptions. Il y a parmi nous d'excellents jeunes hommes qui comprennent que le temps est arrivé de réagir plus que jamais contre les funestes tendances de la jeunesse et contre les mauvais plis qu'elle prend sans s'en douter.

Je disais donc que les jeunes gens étaient pris de la maladie caractéristique de notre siècle : l'ennui.

Au lieu de chercher un remède à ce mal dans des occupations utiles, au milieu d'une société qui leur tend les bras, la plus charmante qui se puisse imaginer, celle de la famille, ils cherchent à s'abrutir, passez-moi le mot, dans un milieu égoïste, où les mœurs ne font que s'endurcir : le club, la buvette ou l'opéra à dix sous.

Si parfois, ils restent à la maison, ce qui leur arrive d'ordinaire lors-

que le mauvais temps le permet, pour faire trêve à l'ennui qui les dévore, ils liront, quoi?—des romans !

Pour eux, l'histoire, la poésie, la littérature, la bonne musique, la conversation dépourvue de cancans et de commérages, n'ont aucun attrait.

Si encore, ils lisaient le roman pour juger un peu de son mérite littéraire, et profiter des leçons de style qu'il pourrait donner, ce ne serait pas tout-à-fait mal, mais ils le lisent uniquement pour les sensations momentanées qu'il procure.

Je connais des gens qui, depuis cinq ou six ans, lisent tous les feuilletons et tous les romans sur lesquels ils peuvent faire main-basse.—Eh bien—le croiriez-vous? pas un seul d'entre eux n'est capable d'écrire une épître sans l'émailler de fautes de style et d'orthographe d'un comique achevé.

A mon avis le roman, en général, n'est propre qu'à procurer à l'esprit des distractions pernicieuses, et au cœur des sentiments factices. Ils sont infiniment rares les jeunes gens dont le moral soit assez bien trempé pour résister à l'effet du roman.

A ce propos, permettez-moi de vous citer en passant une opinion qui en vaut bien une autre. C'est celle d'Emile Zola, l'auteur de deux épouvantables blagues, que le tont-Paris gobeur et libertin a sifflé, après les avoir lues, bien entendu, et qui ont trouvé des acheteurs, même à Montréal.

Zola dit que le roman et le théâtre sont une vilaine spéculation sur la faiblesse humaine.

Cette spéculation est basée sur le personnage sympathique. On vous dira qu'il n'y a pas de livre, surtout pas de pièce possible sans personnages sympathiques. Le personnage sympathique représente l'idée que l'hypocrisie d'un public, plus ou moins conscient, se fait de la créature humaine.

Ainsi une jeune fille sympathique est une essence de pudeur et de beauté. Voyez les héroïnes de nos drames et de nos romans : il n'en est pas de vivante, parmi elles j'entends qui se conduise raisonnablement, en bonne et simple créature. Ce ne sont qu'abnégations sublimes, qu'ignorances ridicules, que bêtises emphatiques et volontaires.

Et il en est ainsi de tous les autres personnages. Le fils aura de l'honneur pour le père, si celui-ci s'est permis quelques peccadilles, non pas un honneur sensé et logique, mais un de ces honneurs de théâtre qui raffine pour la galerie. Le père sera noble et superbe, une abstraction de toutes les vertus. L'amante apportera la pureté la plus impeccable, jointe à la passion la plus tendre, tandis que l'amant, dégagé des bas soucis de ce monde, crachera sur l'argent, luttera de beaux sentiments, vivra dans cet héroïsme romantique qui est la négation de la vie.

Telles sont les poupées fabriquées pour l'amusement des âmes sensibles, et avec lesquelles il est permis au premier venu d'obtenir un succès.

Que de spéculations, si nous passions en revue les œuvres bâclées avec ces personnages sympathiques ! Voici le tas énorme des romans prétendus honnêtes, tirades

sentimentales, plaidoyers sociaux, peintures du beau monde, quintessence de la mode et du bon ton, raffinements sur la religion aimable, mœurs étrangères où passent des Italiennes couleur clair de lune et des Russes blanches comme neige, toutes les niaiseries des têtes vides, tous les mensonges dont se bercent les cerveaux oisifs et détraqués, toutes les débauches tolérées de l'imagination !

Mais où la spéculation devient brutale et irritante, selon moi, c'est au théâtre. On trafique là sur les bons sentiments du public avec un aplomb impudent. Un drame est médiocre, les spectateurs baillent, et la pièce va tomber. Seulement, l'auteur, qui est un malin, a semé habilement son œuvre de tirades vertueuses ; à toutes les scènes, reviennent des déclamations sur l'honneur, sur la vertu, et chaque déclamation est forcément accueillie par des tonnerres de bravos. L'enthousiasme ne connaît plus de bornes, lorsque la tirade est patriotique : l'auteur est déclaré non-seulement un grand homme, mais encore un honnête homme.

Oui, il existe une spéculation sur la vertu, comme il y en a une sur le vice. Seulement, les gens qui battent monnaie publiquement avec le bien, font, en somme, une besogne louable, puisqu'ils ne donnent que de bonnes leçons !

C'est ce que je nie absolument. Le mensonge, si noble qu'il soit, a toujours des conséquences désastreuses. Si l'on pouvait ouvrir le crâne d'un homme nourri de ces romans, de ces drames menteurs, où ne retentissent que des mots sonores, et qui sont le contraire de notre existence quotidienne, on en constaterait le vide, le vague et l'obscur. De pareilles lectures et de pareils spectacles ne peuvent qu'encourager les débauches solitaires, les compromis et les détours du cœur.

Rien ne trouble comme ces pages qui emportent le lecteur dans le rêve des grandes passions, et où, quelque soit le dénouement, la faute devient le seul bonheur qu'on puisse goûter sur terre, grâce au tableau mensonger et séduisant que l'auteur fait de l'amour. Ce ne sont que tourelles éclairées par la lune, que promenades sous les allées au chant du rossignol, que longs serments et baisers assurant une éternité de jouissances. Les personnages ne mangent pas, ne vieillissent pas, n'ont aucune des infirmités de la nature ; ce qui change ces livres, avec leur morale relâchée, leurs tolérances poétiques, en une terre supérieure qui dégoûte de la nôtre et fait prendre en mépris nos réalités, le ménage, le traintrain quotidien, les nécessités du corps, tout ce qui nous attache au sol. Le détraquement cérébral et la perversité sensuelle sont au bout.

Voilà ce que pense du roman, l'un des fabricants en vogue ce cet article dont on raffole tant.

Il y a pourtant un moyen bien facile de se distraire, c'est l'étude : malheureusement notre jeunesse n'est pas studieuse.

De même que dans beaucoup de nos campagnes, le préjugé prévaut encore, qu'il n'est pas nécessaire de savoir lire pour tenir la charrue ou battre le grain, ainsi dans nos villes, beaucoup de braves gens croient encore avec une sincérité désespérante que, pour devenir un homme d'affaires il n'est pas nécessaire de savoir autre chose que la comptabilité, et posséder une légère teinte d'instruction, pour connaître la valeur de la marchandise et savoir en disposer ; que, pour être avocat ou notaire ou médecin, il est inutile et même indigne de soi de savoir ce que c'est que l'arithmétique, les transactions de change et de banque, enfin les affaires en général. Aussi, l'on reste généralement

dans une routine tout-à-fait déplorable, soit dans les affaires, soit dans les professions libérales.

La conséquence d'un pareil état de choses, c'est que le pays en souffre, que notre nationalité perd de sa prépondérance parce qu'elle ne produit pas la qualité voulue d'hommes publics, grâce à l'indifférence de la jeunesse qui ne cherche pas à étendre la sphère de ses connaissances, une fois sortie des écoles.

.....
Je viens d'esquisser à grand traits les travers et quelques-uns des défauts qui déparent notre jeunesse. Je vais maintenant essayer de vous dire en peu de mots ce qu'elle devrait faire.

Elle devrait travailler !

Elle devrait aimer le travail, non-seulement le travail mais aussi le travailleur.

Les économistes, les utopistes de toutes les nuances, auront beau élaborer des systèmes, pour l'amélioration des conditions de la vie présente, ils n'aboutiront jamais à autre chose qu'à soulever les mauvaises passions de l'homme, s'ils ne conseillent point le travail et uniquement le travail, comme moyen d'amélioration, comme une nécessité aussi absolue que la vie elle-même.

Il est de mode aujourd'hui d'écrire de longues tirades pour plaindre le travailleur, l'ouvrier : je crois que l'on devrait plutôt plaindre le fainéant et le jouisseur. Car l'explication véritable, à mon humble avis, du soulèvement du travail contre le capital, que l'on constate à peu près partout aujourd'hui réside dans la comparaison que fait le travailleur, entre son état et celui du jouisseur ; et comme les passions une fois soulevées ne raisonnent guère, le travailleur confond indistinctement le capitaliste jouisseur, fainéant et inutile, avec le capitaliste laborieux et utile.

Je fais cette digression dans le but de mettre notre jeunesse en garde contre cette tendance qu'elle prend, de désirer la richesse uniquement pour les jouissances qu'elle procure, et non pour le bien qu'elle permet de faire.

Quoique l'on dise et quoique l'on fasse, l'avenir est au travailleur.

Quand je parle de travail, je n'entends pas seulement cette dépense de forces physiques qui consiste à remuer ou à modifier la matière, j'entends aussi la dépense des forces intellectuelles à la recherche du mieux, du plus beau, que ce que l'on possède présentement ; j'entends la mise à exécution d'une conception utile, l'aide à donner à tout ce qui tend à rendre l'homme meilleur, et à adoucir l'amertume de notre courte vie ; j'entends aussi l'amour pratique du prochain, j'entends les efforts à faire pour bien comprendre la loi de Jésus-Christ, le grand travailleur, le modèle de ceux qui contribuent de leur intelligence, de leur

cœur et de leurs bras au bien commun, de ceux que l'égoïsme ne ronge pas, de ceux qui, animés d'une véritable philanthropie chrétienne, cherchent en même temps et dans une même mesure leur propre bien être et celui des gens avec lesquels ils vivent ou au moyen desquels ils vivent.

Jeunes gens qui m'entendez, voulez-vous le vrai bonheur. la vraie liberté?—travaillez ! Non pas de ce travail de mercenaire qui consiste à faire une somme fixe de labeur, à tant la semaine ou la journée, mais de ce travail qui réfléchit, cherche et aime.

Au lieu de gaspiller une bonne partie de vos loisirs à lire des insanités, lisez donc quelque chose d'utile : le médecin, les nouvelles découvertes de la science ; l'avocat, la législation nouvelle et ses rapports avec la philosophie chrétienne ; le commis, tout ce qui se rattache aux différentes branches de son état — banques, numéraire, navigation, chemins de fer, voies de communications, productions des pays étrangers ; l'ouvrier, l'étude des améliorations apportées dans l'outillage de son art ; tous, l'histoire si belle du Canada, et à temps perdu, un peu de bonne littérature, un peu de poésie, voire même un peu de musique. L'on a qu'à puiser autour de soi, tout est en abondance, les bibliothèques sont ouvertes, et le malheur, c'est qu'elles sont encore trop peu nombreuses.

Le cœur et l'intelligence des hommes instruits sont à votre disposition, profitez en donc, jeunes gens, si vous ne voulez pas devenir une génération de routiniers et croupir dans les bas fonds de l'ignorance, mère de la misère, pendant que tout progresse autour de vous.

Veillez bien remarquer que, si je demande au jeune homme de travailler, je veuille faire exclusion de tout plaisir, de toute jouissance, loin de moi une pareille prétention !

Je sais trop bien qu'il faut retremper ses forces dans le délassement.

Ce que je prétends, c'est que, quoique l'on fasse, travail ou amusement, il faut en retirer quelque chose d'utile, pour l'esprit ou pour le corps.

A mon avis, la meilleure distribution qu'un jeune homme puisse faire de son temps, je veux parler de celui qui n'est pas absorbé par les devoirs de son état, serait la suivante :

Le dimanche, il assisterait à la grand'messe, sinon pour faire acte de chrétien, au moins pour faire acte de citoyen, pour agir comme les hommes sérieux, dont le but, en agissant de la sorte, est de remplir à la fois un devoir religieux et un devoir civique.

Dans notre pays, on est presque invariablement ou catholique ou protestant, or, un jeune homme catholique devait avoir le décorum de sa croyance.

N'ayez pas peur, jeune homme, d'aller à la grand'messe, le diman-

ce ; vous ne paraîtrez pas plus ridicule ni plus fou que ceux qui y vont et dont la majorité est toute aussi futée que vous l'êtes vous-même : cela ne vous empêchera pas d'être homme du monde.

Le reste de la semaine, je veux dire les veillées, peuvent être réparties de la manière suivante : trois veillées à la maison, une quatrième dans une famille amie, une cinquième dans une société de bienfaisance ou d'instruction mutuelles, enfin une sixième veillée libre.

C'est ici que se place, pour moi, mes jeunes amis, l'occasion de vous prier, au nom de vos intérêts les plus chers, de ne jamais fuir la société des dames respectables. Cette société est la plus agréable qui existe.

Du reste, les dames respectables ne demandent pas mieux que de rencontrer la jeunesse, de l'accueillir gracieusement, de diriger ses premiers pas dans le monde, de la rassurer, de lui inspirer une légitime confiance en elle-même, de la polir, d'ouvrir son cœur aux impulsions de la charité.

Ne craignez point, jeune homme, de vous présenter dans une famille respectable, on vous y recevra à bras ouverts. La maîtresse de la maison ne demande pas mieux que d'avoir de la compagnie pour elle-même et les siens ; elle aura toujours un mot bienveillant à votre adresse, un avis amical à vous donner. Nos dames Canadiennes sont la bonté même !

Il n'y aura que les sottises qui vous feront mauvais accueil ; ces prétendues dames, dans les maisons desquelles on sait mieux abîmer un piano et hurler une chansonnette d'opéra bouffe, que faire le raccommodage des bas troués.

Fréquentez la société des dames respectables, c'est là que la Providence vous procurera l'occasion d'un bon choix pour l'avenir, le choix d'une personne qui saura compter, comme autant de pièces d'or, les sueurs de son époux et lui rendra le foyer attrayant.

Recherchez la société des dames respectables, vous y apprendrez à aimer la plus belle des vertus, la charité ; vous y apprendrez à aimer vos camarades et à ne jamais les mépriser ou les ridiculiser, vous y apprendrez à donner de bonne grâce et sans fatuité votre obole à la souffrance.

Ce n'est pas tout. On vous y rappellera quelquefois, que notre Canada a produit des hommes éminents d'une vertu digne d'imitation, de nobles femmes, types du plus pur dévouement à leur patrie, de grands évêques et de vaillants curés. Vous y apprendrez qu'il est tout aussi avantageux pour vous, de lire les œuvres des littérateurs Canadiens que celles des écrivains étrangers. On vous dira, ce que beaucoup d'entre vous ignorent encore, que l'abbé Désaulniers et l'abbé Raymond sont deux excellents philosophes. Que Garneau a écrit de main de maître l'émouvante histoire de notre pays, que l'abbé Tanguay a élevé

un monument que nul peuple au monde ne peut se vanter de posséder : son livre généalogique des familles. Que l'abbé Verreau est un chercheur infatigable des faits intimes de notre histoire, que Pierre Chauveau, le juge Routhier et Faucher de St-Maurice sont des prosateurs dont les œuvres resteront. Que Crémazie, Fréchette et Pamphile Lemay sont de vrais poètes. Que nous nous enorgueillissons des patriotes qui ont nom Norbert Morin, Barthélemi Joliette et le curé Labelle, des artistes comme Falardeau, Plamondon, Bourassa, Hébert, et d'un grand nombre d'autres personnalités remarquables sous divers rapports, dans les sciences, les lettres, les arts et l'industrie.

C'est dans la société des dames respectables que vous apprendrez à aimer votre patrie, véritablement et sans ce chauvinisme déraisonnable qui considère comme inférieur ou barbare, tout ce qui est étranger.

Recherchez la société des dames respectables et je vous garantis que vous deviendrez des citoyens irréprochables. Votre physique et votre moral se ressentiront favorablement de cette fréquentation : vous agirez avec droiture, vous parlerez sensémet, vous vous vêtirez avec recherche mais sans faste, vous vous amuserez convenablement, vous respecterez le travailleur, l'ouvrier, l'homme de peine, qui prendront modèle sur votre conduite et ne jalousseront point votre prospérité parce qu'ils sauront que vous en faites un bon usage, vous obtiendrez l'estime de vos camarades, vous serez économes et vous récolterez plus tard l'abondance.

Après ce que je viens de dire, il ne me faudra pas de longues phrases, Mesdames et Messieurs, pour vous décrire mon idéal du jeune homme.

Ce qu'il me faut à moi, c'est un jeune homme laborieux, studieux, sobre et charitable.

C'est donc un devoir pour tous les chefs de famille de travailler à rendre leurs fils laborieux et studieux. C'est une obligation pour les mères, de rendre leurs fils charitables. Pour tous, c'est une nécessité pressante de prendre par la main la jeunesse qui devient à son insu jouisseuse et égoïste, afin de la détourner de l'abîme vers le quel elle se dirige, hélas ! à grands pas.

Que toutes les bonnes volontés s'unissent donc, que les dames surtout entreprennent la croisade, en s'accaparant la jeunesse, pour la détourner du mauvais chemin, en utilisant dans ce but, les ressources infinies de leur diplomatie féminine ; que les hommes sérieux y ajoutent leur concours ; celui-ci par de sages avis, celui-là en contribuant généreusement à la fondation de bonnes bibliothèques ; tous, par l'amitié et la bienveillance.

Et l'ange, chargé par l'Eternel de veiller aux destinées de notre na-

tionalité, au lieu de voiler sa face attristée par le spectacle d'une jeunesse désordonnée et courant à la ruine, aura la consolation de contempler, dans le plein épanouissement du bien, une génération belle, forte, vertueuse et pleine de promesses pour l'avenir de notre cher Canada.

STANISLAS COTÉ.

DES APPELS COMME D'ABUS EN FRANCE.

(Suite.)

On distinguait, en France, deux sortes d'appel en matières ecclésiastiques : l'appel simple et l'appel comme d'abus.

L'appel simple des sentences rendues par les gens d'église, tant en matière civile que criminelle, se porte devant le Supérieur ecclésiastique immédiat, qui est le métropolitain ; et ensuite du métropolitain au primat, en allant de supérieur en supérieur jusqu'au pape.

Nous avons à nous occuper ici que de l'appel comme d'abus.

Il y a abus, dit Ferrières, quand il y a contravention, soit aux conciles et décrets reçus et approuvés en France, soit aux ordonnances royales, soit aux arrêts de règlement des cours souveraines, ou qu'il a de la part des ecclésiastiques entreprise sur la jouissance et juridiction temporelle. Les parlements n'ont pas droit de connaître des choses spirituelles, excepté le cas où il a abus en la sentence du juge d'église. Les ecclésiastiques et les juges d'église ne sont pas moins sujets du roi que les laïques et que les juges séculiers : ils ne sont pas moins soumis à observer les lois qu'il plaît à Sa Majesté de faire. La raison est que l'église est dans l'état et sujette à toutes les lois de l'état, et que les parlements sont les dépositaires du pouvoir souverain du prince.

Le droit de recourir à l'autorité des princes souverains, lorsque les juges ecclésiastiques abusaient de leur pouvoir, soit en prenant connaissance des affaires qui n'étaient pas de leur compétence, soit en violant les canons, a été établi dès qu'il y a eu des princes chrétiens. Saint-Athanase ayant été condamné par la faction des Eufébiens, dans le synode de Tyr, en 335, s'adressa à Constantin pour faire réformer le jugement qui avait été rendu contre lui par dol, par fraude et par artifice, sans qu'il eut été entendu, et sans qu'on eut suivi les règles canoniques. Eusèbe, évêque de Dorilée, présenta une requête à l'empereur Marcian, en 451, sur tout ce qui avait été fait contre lui dans le faux concile d'Ephèse ; il déclare à l'empereur qu'il s'adresse à lui pour obtenir justice contre Dioscore d'Alexandrie, qui a fait des entreprises

criantes sur la foi et sur les évêques. Baffien d'Ephèse s'explique de même dans une requête adressé au même empereur, et qui fut lue dans le concile de Calcédoine. Justinien, qui s'est déclaré en tant d'endroits le protecteur de la discipline ecclésiastique, dit expressément que si quelqu'un viole les saints canons il sera puni par l'église ou par l'empereur, (1)

Souvent, en France, sous les rois des deux premières races, les évêques ont eu recours à l'autorité souveraine sur les matières ecclésiastiques. Le concile de Francfort tenu en 794 et composé des évêques de France, d'Italie, d'Aquitaine, approuva cet usage en présence du légat du Pape Adrien I^{er}, qui y assista. Le Canon VI de ce concile porte que ceux qui auront à se plaindre du jugement des métropolitains, iront à la cour du Roi avec des lettres du métropolitain, afin que le roi s'instruise de l'affaire et qu'il prononce sur la contestation. Hildebert, évêque de Lisieu, ayant refusé de bénir un abbé de son diocèse, à moins qu'il ne se soumit à certaines conditions qu'il voulait lui imposer, les religieux se plainquirent au roi Philippe I^{er} qui ordonna à ce prélat de bénir l'abbé et lui défendit d'établir aucune nouveauté dans son diocèse. Les rois confièrent sur le sujet une partie de leur autorité au parlement ; et nous voyons dans un arrêt du 13 mars 1376, rapporté dans les preuves des libertés de l'église gallicane, que le procureur du roi conclut à ce que l'évêque de Beauvais et ses officiers fussent condamnés à une amende, pour réparer les attentats et abus faits au préjudice de la juridiction temporelle. (2)

On trouve dans le même livre un arrêt du 7 juin 1404 et un du 17 juin 1449, qui jugent des appels comme d'Abus. L'avocat du roi, Bardin, qui portait la parole dans le dernier, dit qu'on pouvait appeler comme d'Abus de la juridiction ecclésiastique à la temporelle, et qu'en cas d'Abus, le roi y mettait la main. En 1487, le parlement jugea en faveur du chapitre de Beauvais, qu'il y avait Abus dans un rescrit du pape Innocent VIII, qui défendait au chapitre de procéder à l'élection d'un évêque. Après le concile de Bâle, on joignit à la qualification d'appel comme d'Abus au parlement, celle de contravention à la pragmatique. Cette qualification n'eut plus lieu après que le concordat eut été publié et les appellations comme d'Abus devinrent beaucoup plus communes et plus faciles à faire admettre qu'elles ne l'avaient été auparavant. (3)

Le clergé de France reconnut lui-même, en 1585, l'équité de la voie

(1) Guyot Rép. vo. Abus.

(2) Héricourt, Lois Ecclésiastiques, p. 387.

(3) Merlin, Rép. vo. Abus.

de l'appel comme d'Abus, lorsqu'il demanda que le roi réglât et déterminât le cas où cet appel devait avoir lieu. On voit d'ailleurs qu'il a demandé plusieurs fois au roi, tant pour lui que pour les membres du corps, la permission de se pourvoir par la voie d'appel comme d'Abus. Les procès-verbaux et les séances des assemblées de 1625, de 1655, de 1657 et 1660, en fournissent des preuves. (1)

C'est une erreur de croire que l'appel comme d'Abus intervertit l'ordre des juridictions en soumettant les matières ecclésiastiques à la décision des cours souveraines ; cette voie de droit opère tout le contraire. En effet elle sert à distinguer les deux puissances et à empêcher que l'une n'usurpe sur l'autre. En effet, les parlements ne décident point les matières ecclésiastiques ; ils n'examinent que le fait, si le juge d'église a vexé les sujets du roi ; s'il a violé les canons et les concordats reçus en France, les libertés de l'église gallicane, etc. Si le parlement reconnaît l'Abus il se contente de prononcer que le juge a abusé et il renvoie la connaissance du fonds au tribunal ecclésiastique. Les ecclésiastiques ne sont donc soumis au parlement que dans les cas où ils sont responsables au roi de leur conduite. Au reste, il faut songer que ces pouvoirs ont été entourés de précautions afin d'éloigner l'injustice ou l'oppression. Les cas d'appel comme d'Abus sont fixés et déterminés. Ils dérivent de quatre sources indiquées dans l'ordre des libertés de l'église gallicane :

- 1^o Contraventions aux canons reçus dans le royaume.
- 2^o Contravention aux édits, ordonnances, etc.
- 3^o Attentat aux droits, libertés, etc., de l'église gallicane.
- 4^o Entreprise de juridiction.

On a beaucoup discuté, en France, la question de savoir s'il pouvait y avoir ouverture à l'appel comme d'Abus à l'égard des causes qui regardent la foi. Il n'y a aucun doute que le souverain temporel n'a qu'un droit d'inspection sur l'extérieur de l'église, et ce droit ne lui en donne aucun sur la religion même ; il n'est pas juge des vérités qu'elle enseigne. Cependant le souverain a le droit de protéger l'état ; il peut donc, sans juger la doctrine, empêcher qu'on élève des opinions dangereuses, inutiles ou contraires aux droits du royaume.

Il va sans dire que toute contravention aux lois du souverain comporte un abus qu'il peut faire cesser. Les libertés de l'église gallicane font partie du droit commun ecclésiastique de la France. Par elle, le royaume a toujours été mis à l'abri des nouveautés qui pouvaient tendre à altérer le droit ecclésiastique français. Il y a donc lieu de se pourvoir contre toute dérogation et toute atteinte à ces libertés. Le juge d'église commet abus chaque fois qu'il entreprend sur la juridic-

(1) *Vide* Guyot, vo. Abus.

tion séculière, soit en prenant connaissance des causes qui ne sont pas de sa compétence, soit en excédant les bornes de son pouvoir. Réciproquement, il y a abus de la part du juge laïque lorsqu'il entreprend sur la juridiction ecclésiastique, et il y a lieu à l'appel comme d'abus. (1)

L'appel comme d'abus est une voie de droit ouverte et permise à tous les sujets du roi sans distinction. Quelques ordres religieux ont des statuts qui interdisent à leurs membres la faculté de recourir à la justice du roi. Mais ces statuts sont abusifs et nuls. (2) Cet appel a lieu dans tout le royaume et même dans les pays conquis. Il n'est sujet à aucune fin de non recevoir parce que l'abus ne se couvre jamais ; ainsi, quelque longue que soit une possession abusive, elle ne saurait opérer de prescription : aussi ces appels ne sont-ils sujets ni à désertion ni à péremption. L'acquiescement ou le désistement volontaire des parties ne peut y faire aucun préjudice parce que l'abus étant un trouble à l'ordre public, les particuliers ne peuvent y déroger par des conventions privées chaque fois que l'abus regarde la police extérieure de l'église, le droit public, les entreprises sur l'autorité royale et sur les prérogatives et libertés gallicanes.

On a formulé contre l'appel deux objections principales : 1^o L'appel, allant de l'inférieur au supérieur, on pervertit cet ordre en soumettant aux juges séculiers les décisions des juges ecclésiastiques et on diminue par là les droits et les libertés de l'église ; 2^o Les cours séculières en prenant connaissance des décisions des cours ecclésiastiques, rendent les clercs justiciables des ordonnances laïques et soumettent à leur connaissance les causes spirituelles.

A cela les auteurs favorables à l'appel disent :

1^o L'appel comme d'abus relève des cours souveraines non par une dévolution naturelle *de inferiori ad superiorem* (comme dans les appels simples), mais par un droit de protection royale que le prince doit à ses sujets tant ecclésiastiques que laïques pour le maintien aux droits de leurs juridictions, car il appartient au souverain temporel d'arrêter les entreprises de ceux qui attentent sur les droits d'autrui et de faire que chacun se contienne dans les bornes de son pouvoir. Si donc le juge d'église outrepassé les limites de sa juridiction et qu'il entreprend sur le temporel, en prononçant sur des choses purement profanes, ou s'il exécute quelques rescrits qui blessent les droits de la juridiction laïque, ou les droits publics du royaume, il y a lieu au recours à l'appel extraordinaire qualifié comme d'abus. Le tribunal laïque décide alors s'il y a eu attentat ou non. Donc, c'est une pure

(1) *Vide* Hevret, *Traité de l'abus*.

(2) Denizart, *vo. abus*.

question de fait, que le tribunal séculier est appelé à décider ; et l'appel ne touche en rien le spirituel. C'est une question de fait qui tombe dans le temporel et le roi, ou ses cours souveraines, sont seuls habiles à en prendre connaissance. Le roi ne peut reconnaître d'autre juge de son temporel que soi-même. C'est le seul remède que le souverain puisse employer pour conserver son autorité et sa souveraineté sur son temporel. Peut-on admettre que le roi, par le ministère de son procureur-général va aller plaider devant un official et lui demander réparation d'un mal que ce personnage aura décrété. Ce ne serait ni juste, ni bien séant.

2° Il est faux de dire que l'usage de l'appel comme d'abus a pour effet de rendre les clercs justiciables des cours séculières, ou qu'il donne à ces derniers une juridiction sur le spirituel. C'est le contraire qui a lieu, puisque sur l'appel le juge fait le discernement des choses spirituelles et profanes pour renvoyer celles-là aux juges d'église et celles-ci aux officiers de la cour laïque. Les cours souveraines n'examinent dans l'abus que la question de fait, savoir : si l'église a entrepris sur le temporel, si les droits des patrons laïques ont été méconnus, si l'on a attenté sur la juridiction royale, et autre choses semblables qui ne touchent en rien le spirituel, soit pour la matière, soit pour la forme. Pour la matière,—parce que la question de fait est purement profane ; —pour la forme, en ce que la cour prononçant et jugeant de l'abus dit seulement qu'il a été abusivement procédé s'il prouve qu'il y a eu excès de juridiction, ou qu'il y a été bien procédé si la juridiction n'a pas été excédée. On ne peut donc pas dire que l'autorité laïque empiète sur l'autorité ecclésiastique puisque l'appel ne fait que conserver à chacune sa juridiction propre, et empêche une confusion de pouvoir qui pourrait être des germes de troubles dans l'état. Il y va donc de la bonne police et de la conservation de la paix dans le royaume que le souverain intervienne et protège son temporel. En agissant ainsi le souverain ne définit pas les droits des catholiques, ou ceux d'aucune autre croyance ; il ne déclare pas comme l'insinue le père Liberatore (Eglise et Etat, p. 333 et suiv.) “ que la loi ecclésiastique et l'application qu'en font les ministres de l'église est subordonnée à la loi civile et que le ministère sacré est assujéti à l'Etat comme émanant et relevant de lui.” C'est là une exagération coupable, propre à mettre de la confusion dans le sujet et pour préjuger les esprits contre le recours en abus. Non, le souverain n'a qu'à décider la simple question de fait, d'examen, de juridiction, et ce faisant, il reste dans la sphère qui lui est propre. L'official, en tant que juge (et aussi en tant que ministre du culte), est soumis à la juridiction du souverain comme les autres officiers du royaume chaque fois qu'ils excèdent leur juridiction. Il est encore faux que l'appel comme d'abus ait pour “ mis-

sion d'empêcher l'oppression dans le *seul* domaine de la conscience et de la religion," comme le dit Moulard dans son ouvrage de *l'Eglise et de l'Etat*. C'est encore une exagération et une erreur historique.

Mais comment peut-on qualifier d'absurde un recours aussi sage, qui a été approuvé de tout temps par les saints décrets et les conciles. On connaît ces paroles du pape Léon à l'empereur Louis : *Nos, Si incompetentem aliquid agimus et in subditis justae legislamitem non conservavimus; vestro, ac missorum vestrorum cuncta volumus amendare judicio*. C'est avouer ouvertement qu'en cas de violence commise par le juge d'église, c'est le devoir du souverain d'intervenir pour réparer ces attentats. Maintenant, que déclare le concile de Trente; il veut que les rois *eaque sunt ecclesiae teneantur, nec ab ullis ejus juraeladi patiantur, sed senere in eos qui libertatem, inmmittatem, et jurisdictionem ejus impediunt animadvertant: imitantes anteriores religiosissimo que principès, qui res ecclesiae auctoritate ac munificentia auxerunt*. L'église implore ici l'aide et l'assistance du pouvoir civil. Ne trouve-t-on pas là le fondement de la justice et de l'équité des appels comme d'Abus, par lesquels on recourt à la puissance civile pour maintenir chacun en ses droits, faire que la liberté ecclésiastique ne soit point violée, ni la juridiction séculière usupée. Comment peut-on qualifier d'absurde et d'impolitique un usage qui a reçu la sanction plusieurs siècles et qui a été reconnu par tous les auteurs tant laïques qu'ecclésiastiques du temps. Bruno Chassain, pénitencier de Saint Jean de Latran, sous le pontificat de Grégoire XV et d'Urbain VIII, assure, dans son traité de *Privilegiis Regularium* que : *potest appellari legitime ab abusu ad principes seculares, seu ad senatum supremum, quotiescumque protestas ecclesiastica pronunciat aut agit contra conona, aut privilegia regularium, protest que aut princeps aut senatus appellatinem suscipere, ut a volunta venatione eripientur*. On peut même ajouter que le Saint Siège, bien informé, a approuvé les appels comme d'Abus. On voit, par exemple, que Grégoire XIII exhorta Henri III de révoquer certains articles de l'ordonnance de Blois de 1379, se rapportant aux appels comme d'Abus. Sur les explications du roi le pape s'est déclaré pleinement satisfait. Un ancien archevêque de Toulouse, Mgr de Toin, reconnu par sa piété et son grand savoir, écrivait au pape Grégoire XIII, en 1582 : " Que si, après Dieu, et la piété et dévotion de nos rois, il y avait chose qui eut conservé la juridiction ecclésiastique, l'autorité du St-Siège, et la foi à la religion catholique en France, c'étaient les parlements, juges souverains des appellations comme d'Abus; que ces appellations s'étaient fondées en plus grande équité qu'on ne croyait et qu'elles étaient si enracinées en France que l'on déracinerait plutôt tout l'Appenin du milieu de l'Italie que l'on abolirait les appellations comme d'Abus en ce royaume,

ou qu'on souffrit qu'autre en jugeât que le roi en la cour de parlement." Pasquier, dans ses *Recherches*, estime l'appel comme d'Abus comme "le nerf principal de la république française et le plus assuré rempart qu'elle puisse avoir." En France, les ecclésiastiques qui ont voulu comdamner d'hérésie ou excommunier ceux qui appelaient comme d'abus commettaient un crime de lèse-majesté. En 1623, le parlement de Paris prononça un arrêt important ordonnant à un ecclésiastique de relever une sentence d'excommunication sous quinze jours à peine de saisie du temporel et autres peines pourvues par les ordonnances du royaume. Ajoutons que l'appel comme d'Abus a été reconnu et pratiqué dans toute l'Europe civilisée, en Espagne, à Naple, à Venise, dans les Flandres, en Allemagne, en Angleterre, en Servie, en Pologne et partout.

De sorte que, dit Fevret, à bien considérer la sage conduite de ceux qui ont introduit ces appellations comme d'Abus, le bien qui en est réussi, le repos qu'elles ont apporté aux puissances principales, qui étaient souvent agitées par la contention mue sur le fait de la juridiction, et le ferme appui qu'elles ont donné aux droits ecclésiastiques et temporels, sous la protection de l'autorité royale, l'on peut dire avec vérité, que celui qui, le premier, en introduisit la façon devait comme Archimède s'écrier deux et trois fois : *Eureka, Eureka*, puisqu'il ne restait plus rien à la perfection de ce que l'on avait dès si longtemps et avec tant de peine recherché pour maintenir chacun en ses droits et obvier aux fréquentes entreprises. L'abus ayant cela d'excellent par-dessus tous les autres moyens qu'on avait employés, que son effet est présent, et qu'il agit pour le soulagement commun aussi bien des ecclésiastiques que des séculiers qui s'en servent.

La révolution française ayant bouleversé tout l'ancien droit les appels sont maintenant lettre morte. Les difficultés qui peuvent s'élever entre les deux puissances sont réglées d'après les termes du Concordat. Ce *modus vivendi* trouve ses interprètes naturels dans le Nonce apostolique d'une part et le gouvernement français de l'autre.

EDMOND LAREAU.

FEUILLE D'ÉRABLE ET ZÉPHYR.

Elle dort sur sa brune tige,
La feuille de la forêt ;
Elle dort et zéphyr voltige
La berçant d'un doux couplet :
" Réveille-toi, belle endormie,
Ecoute mes chansons ;
Je suis une brise amie,
Des feuilles, j'aime les frissons. "

— " Quelle touchante mélodie
A troublé mon repos
Quelle nouvelle psalmodie
Eveille mes rameaux, "
Murmure la feuille tremblante
" De l'ange de ces bois,
Est-ce la lyre brûlante
Qui chante un air en tapinois ? "

— " C'est ma voix, fille de la brise
Qui devance le soleil ;
Pour te saluer, j'improviser,
La romance du réveil :
Dans un bocage solitaire,
Aux joyeux gazouillis
Viens sur mon aile légère,
Cueillir des baisers, des souris. "

— " Zéphyr, dit la feuille d'érable
Ne vois-tu pas mes pleurs ?
Tes poses, ton sourire aimable
Me rendront-ils mes sœurs ?
Dans quel val sont-elles captives
Les feuilles du bouleau,
De ton refrain, les naïves
N'ont pas vu l'infâme réseau. "

" Vois là-bas, sur ce sol humide,
 A l'ombre des tilleuls
 Ces feuilles sèches, qu'un perfide
 Délaissa sans linceuls. . . .
 Tu fuis, zéphyr ! au loin ton aile
 T'emporte dévêtu ?
 Illustre Jean de Nivelles
 Ne viens plus tenter la vertu ! "

Elle dit ; soudain sous l'ombrage
 D'où zéphyr s'enfuyait,
 Elle vit l'ange du feuillage
 Qui bien bas gazouillait :
 " Feuille qu'un vent d'automne emporte jaunissante,
 D'un peuple grandissant tu feras les amours
 Ne crains plus, désormais, la brise flétrissante
 Verte tu resteras et brillante toujours ! "

.

La feuille ensevelit la feuille
 Tout passe, tout dépérit,
 Du liseron, du chèvre-feuille
 La verdure se flétrit ;
 Mais pour nos cœurs découverte
 Un ange ainsi le décida :
 Feuille d'érable est toujours verte,
 C'est l'emblème du Canada.

CHS. M. DUCHARME-

L'ANCIENNE NOBLESSE DU CANADA.

(Suite)

VI

Après la guerre de Hollande, (1672-78) le trésor français était épuisé. Louis XIV se remit à faire des comtes et des marquis, battant monnaie avec des parchemins. L'un des plus étranges personnages de ces fourrées de nobles fut messire Michel de Saint-Martin, écuyer, sieur de la Mare du Désert, protonotaire du Saint-Siège, docteur en théologie de l'université de Rome et agrégé à celle de Caen en Normandie, qui acheta le titre de marquis de Miscou. Aurait-on pensé cela de l'humble Miscou ! Autant vaudrait dire aujourd'hui : comte du Pot-au-Beurre !

Le marquis de Miscou fils d'un marchand de St. Lô, était très riche et de plus très savant. Il publiait livres sur livres, qu'ils fussent de sa plume ou de celles de pauvres diables plus riches de science que d'argent. Sa ville natale, Caen, lui est redevable de fontaines publiques, d'une belle bibliothèque et de parcs fort gentils. C'était, en somme, un bienfaiteur qui employait sa fortune en bonnes œuvres accompagnées de traits d'excentricité que l'on a rendu légendaire. J'ai son portrait parfaitement gravé. Il montre une figure moitié souriante, moitié ennuyée, ronde, d'un bon dessin et pas du tout commune. Le costume est selon ce que nous pouvons imaginer après avoir lu sa vie. Il ne faisait rien comme le reste du monde. Son lit d'hiver était un four en briques dans lequel il entrait comme un sac ou un énorme pâté. Lorsqu'il déménageait, il retenait la maison d'avance afin de se faire construire un autre lit. Toute la ville était en l'air dans ces occasions. Le marquis allait ordinairement par les rues, la tête couverte de plusieurs calottes superposées. Ses huit paires de bas sont passés en proverbe. Il avait une prédilection pour les justaucorps doublés de peau de lièvres. Enfin, c'était un original accompli.

Un jour, durant le carnaval de 1687, M. de Grandmaison, qui avait accompagné M. de Chaumont (1) envoyé par Louis XIV ambassadeur

(1) Il avait servi en Canada en 1666.

à la cour de Siam, rentra en France et passa par Caen. Paris et la province ne parlaient que de ce voyageur. Quelques loustics de la ville de Caen résolurent d'en profiter pour se divertir aux dépens du marquis de Miscou. Ils organisèrent une mascarade au nom du roi de Siam, enlevèrent les bourgeois d'enthousiasme et produisirent une "excitation" immense. Le soir, à la clarté de mille torches, un prétendu ambassadeur fit son entrée dans la ville et se dirigea vers la résidence du marquis de Miscou. La réception fut tout à fait somptueuse. Elle se termina par l'offre d'un bonnet pyramidal que le bon marquis accepta sans broncher et qu'il mit à la place d'honneur dans son salon, à côté des lettres royales qui le nommaient mandarin du premier ordre, avec le titre de premier médecin de Sa Majesté siamoise. M. Charles-Gabriel Porée, curé de Louvigny, a fait un gros livre sur notre marquis, et, après avoir vanté ses travaux, ses extravagances, sa passion pour les honneurs, il termine en disant : "Était-ce un sage? Non. Mais seul il a fait plus pour Caen que tous les sages."

VII

L'intendant Duchesneau éleva le premier la voix contre la noblesse du Canada. Dans sa lettre à Colbert, du 10 novembre 1679, il affirme que, la plupart des gentilshommes sont dans la pauvreté et cela par leur faute, dit-il, vu qu'ils négligent leurs terres, passent le temps à la chasse, vivent d'expédients, et, pour subsister, contreviennent aux ordonnances sur la traite. Eux et leurs fils, ajoute-t-il, courent les bois, invitent les jeunes habitants à les suivre, se plongent dans les dettes, et malgré tout, veulent tenir un rang élevé.

Louis XIV et Colbert nous avaient envoyé une phalange de gentilshommes, la plupart militaires, qu'ils induisirent à faire souche dans le pays pour y perpétuer le sentiment français, en un mot édifier une nouvelle France. Un siècle de combats et de travaux glorieux atteste de la valeur de ce choix d'hommes fait si judicieusement dès l'origine. A la faveur de cette classe formée dans l'art de diriger et d'agir, nous avons pu exister comme nation et soutenir des luttes qui rappellent les beaux temps de la Grèce et de Rome. Ceux qui, de nos jours, prononcent avec mépris ou indifférence le nom de la noblesse canadienne sont trompés par le terme même ; ils se représentent bien mal à propos les choses du moyen-âge ou de quelque pays d'Allemagne à demi barbare, du temps de Frédéric Barberousse.

Durant la longue période de guerres qui commence en 1684, pour se terminer en 1760, la noblesse a rendu de signalés services au Canada. Cette noblesse était composée de deux classes : 1^o les Canadiens

titrés pour leur mérite ; 2^o les cadets des familles nobles de France, qui venaient ici dans l'espoir de s'y créer un avenir.

En 1684, la situation des habitants était à peu près celle de l'aisance, mais la noblesse n'avait guère progressé matériellement—et elle allait entrer dans une ère de luttes et de sacrifices qui devait lui être fatale.

Le baron de la Hontan, officier dans les troupes, écrivait de la côte de Beaupré, près Québec, au printemps de 1684 : “ Les paysans du Canada sont fort à leur aise. Je souhaiterais une aussi bonne cuisine à toute notre noblesse délabrée de France. Que dis-je ! Paysans ? Amende honorable à ces messieurs. Ce nom-là, pris dans la signification ordinaire, mettrait nos Canadiens aux champs (en furie). Un Espagnol, si on l'appelait villageois, ne froncerait pas plus le sourcil, ne relèverait pas plus fièrement sa moustache ! Ces gens-ci n'ont pas tort après tout : ils ne payent ni sel, ni taille ; ils chassent et pêchent librement, en un mot, ils sont riches. Voudriez-vous donc les mettre en parallèle avec nos gueux de paysans ? Combien de nobles et de gentilshommes jetteraient à ce prix-là les vieux parchemins dans le feu ! ”

Au moment où la série de nos guerres s'ouvrait, les seigneurs et les

Les *habitants* du Canada ont toujours repoussé avec horreur la qualification de *paysans* parceque celle-ci entraîne avec elle l'idée de taxes, de tailles, de corvées, d'impôts, enfin des charges qui pèsent sur l'homme du pays (*paysans*) attaché à la terre, à la glèbe, au servage des temps anciens.

Au moment où la série de nos guerres s'ouvraient, les seigneurs et les nobles, arrivés presque tous de 1665 à 1673, n'avaient pas eu le temps de se débrouiller. Les maigres ressources pécuniaires apportées de France s'étaient épuisées dès le début et les terres commençaient à peine à rapporter au seigneur de quoi ne pas mourir de faim. Les cens et rentes, nuls dans les cinq premières années d'occupation, et très faibles par la suite, ne composaient un revenu un peu sortable qu'après le défrichement de toute la seigneurie. Encore une fois, l'habitant avait le bon côté de la situation ; la richesse nationale était entre ses mains ; lui seul se voyait en état d'amasser du bien—il était le véritable seigneur du Canada.

Voilà juste deux siècles cette année 1885 que s'agitait, entre les autorités de Québec et de Paris, la grosse question de la noblesse—question qui ne fut jamais réglée équitablement et que les désastres de la colonie ont toujours compliquée.

Le 10 mars, un édit du roi autorisa “ tous les nobles et gentilshommes de faire le commerce, tant par mer que par terre, sans qu'ils puissent être recherchés ni réputés avoir dérogé.” L'édit s'appliquait à la France et à tous les pays français.

Durant l'été, M. de Meulles, intendant de la Nouvelle-France, reçut

instruction de rechercher les faux nobles qui pourraient se trouver dans la colonie et de les faire connaître. Des démarches eurent lieu conformément au désir du roi, ce qui fournit occasion aux véritables nobles de s'affirmer, mais en même temps la situation de fortune de ceux-ci fut mise au jour : elle n'était pas brillante.

Pour se relever, ces pauvres gens avaient maintenant la permission de faire fortune par l'achat, et la vente des marchandises—leur position ressemblait à celle des enfants de Polichinelle à qui leur père donne des tambours et des trompettes peints sur un papier, leur disant : “ Amusez-vous bien, mais ne faites pas de bruit avec ces joujoux.”

Les gentilshommes du Canada, surtout ceux qui étaient venus de France, se voyaient dans la pauvreté. En leur permettant le commerce, le roi semblait dire : “ Voici des gens sans sou ni mailles, eh bien ! pour les secourir je leur accorde la permission de se mettre dans les affaires.”

Or, le commerce du Canada était alors entre les mains de deux ou trois maisons qui, par privilège du roi et aussi par d'habiles et audacieuses manœuvres, écartaient les Canadiens de leurs cercles—mais recrutaient des engagés dans nos campagnes. La noblesse allait donc devenir une pépinière de simples coureurs de bois : elle ne pouvait se mêler de commerce que de cette façon.

La vie nomade, aventureuse et insouciant de la trappeur ou du canotier exerçait bien de l'empire sur les imaginations, elle tentait bien les gentilshommes, mais ceux-ci n'avaient d'autre choix que de se mettre aux gages des financiers, des bourgeois, des traiteurs.

Qui ne sait que la noblesse a toujours témoigné de l'aversion pour le commerce ? Le remède appliqué par le roi était inefficace. On ne fait pas des marchands au moyen de décrets. Lorsqu'une classe de la société est vouée depuis plusieurs générations à un service déterminé—et c'était le cas pour la noblesse—elle n'est presque jamais transformable, à moins qu'il ne survienne des circonstances extraordinaires qui font exception à la règle.

L'intendant de Meulles était choqué de voir les simples gouverneurs de place prendre le pas sur lui dans les assemblées ou réunions d'Etat. Il regardait d'un œil dédaigneux les “ illustrations coloniales ” comme nous disons à présent. L'automne de 1685, il écrivait au ministre demandant qu'on ne permit plus à des gens aussi pauvres que les nobles du Canada de figurer en tête des représentants de Sa Majesté.

Au premier abord, si l'on en juge parce que dit M. de Meulles, le nombre des nobles pouvait paraître prodigieux, car dit-il, “ tout le monde à peu près se qualifie de gentilhomme et prend le titre d'écuyer,” mais en étudiant les choses de l'époque en question, je me convaincs que cette innocente manie des titres n'était pas la cause du

mal et qu'une bien petite partie de la vraie noblesse du Canada se mettait à la gêne pour cela. Les titres usurpés étaient portés par de gens qui possédaient des moyens pécuniaires et qui se faisaient valoir en conséquence.

VIII.

M. de Meulles dénonçait avec persistance les gentilshommes du Canada engagés dans la traite sans la permission des gens qui avaient ce monopole. La Hontan, qui était de ce temps, écrit : " Je crois que M. de Meulles n'a pas négligé ses propres affaires. Il y a même apparence qu'il a fait un certain commerce souterrain qui est un vrai petit Pérou." La même année, le gouverneur-général se croyait obligé en conscience de permettre à M. Gautier de Varennes de traiter pour son compte dans un endroit défendu, à cause du bas chiffre des émoluments (1000 francs) réguliers de ce fonctionnaire qui serait mort de faim, ou à peu près, avec sa nombreuse famille, sans la tolérance du pouvoir. Vers 1717, comme on s'était aperçu à la cour que M. de Vaudreuil, gouverneur-général du Canada, se procurait certains bénéfices par une traite illicite, le ministre répondit tranquillement : " Le malheur, c'est que M. de Vaudreuil est pauvre."

Soyons sur nos gardes lorsqu'il s'agit de M. de Meulles. Cet intendant poussait la haine contre ceux qui lui déplaisaient jusqu'à écrire au ministre des choses qu'il savait être fausses. En comparant sa correspondance avec des faits bien constatés on est en droit de l'accuser de mensonge. Ainsi, dans une dépêche de l'année 1685, il dit que Gaspard Boucher avait été cuisinier des Jésuites—et cela afin de ravalier le fils, Pierre Boucher, qui ne s'en laissait pas imposer par l'intendant ; il dit que la ville des Tois-Rivières ne renferme que sept ou huit misérables maisons—parcequ'il veut prendre le pas sur le gouverneur de cette place—la ville comptait trente-six bonnes maisons, au dire de l'ingénieur du roi écrivant cette même année, et soumettant le plan qu'il venait de dresser à cet effet. M. de Meulles ajoute que Nicolas Denys demande son pain dans les rues de Paris.—pour empêcher le renouvellement de la commission du fils, Denys de Fronsac, gouverneur de Gaspé—Nicolas Denys était seulement passé en France solliciter la reconnaissance de ses anciens titres sur la baie du Saint-Laurent et il fut écouté.

La même année 1685, M. de Denonville, gouverneur-général, faisait rapport au roi que les gentilshommes de la colonie étaient dénués de tout, mais très fiers de leurs titres et tâchant de paraître avec le plus d'avantage possible, sans parvenir à cacher la misère qui les rongait.

J'aimerais mieux, di-il encore, des habitants, car ceux-ci travaillent et sont prospères, tandis que la noblesse flâne et crève de faim. La liste des récriminations de ce gouverneur est longue ; il revient sur ce sujet dans trois ou quatre dépêches, et ne ménage pas plus ses expressions que ne le fait M. de Meulles. Je sais, remarque-t-il, qu'il y a des gentilshommes qui luttent avec honneur contre la mauvaise fortune, mais là où un habitant vivrait à l'aise, le personnage noble tenu à plus de dépenses, de perte de temps pour le service public et obligé de se vêtir mieux que ses voisins, ne peut suffire aux exigences de la situation. M. de Saint-Ours, officier licencié du régiment de Carignan, devenu seigneur de Saint-Ours, était allé voir M. de Denonville afin d'obtenir la permission de passer en France, où il espérait trouver le moyen de gagner sa vie. Sa femme et ses enfants étaient réduits au désespoir par le manque du nécessaire. "Je les confierais, s'écria M. de Saint-Ours, à quiconque pourra leur donner du pain." Parlant de cette famille, le gouverneur fait son éloge : ils sont actifs, assure-t-il, et il ajoute : j'ai trouvé deux des filles occupées à couper le blé et M. de Saint-Ours tenait les mancherons de la charrue, mais ils ne sont pas les seuls dans cette condition déplorable ! Ils viennent à moi tout en larmes, écrit-il plus loin. Le moment est venu de pourvoir à leurs plus pressants besoins, autrement ils seront tentés de passer aux Anglais. Nos officiers mariés sont de vrais mendiants. Les conseillers du conseil souverain de Québec ne sont pas davantage favorisés du sort. On arrête leurs fils qui se sont faits coureurs de bois. Enfin, il faut du secours !

Le roi crut avoir compris la situation. Il déclara qu'il n'accorderait plus de lettres de noblesse au Canada. Je pense qu'il eut mieux fait de procurer aux nobles envoyés ici par son ordre, de quoi subsister, car les Canadiens anoblis avaient alors généralement plus de ressources à leur disposition qu'aucun "Français" nouvellement arrivé de France. Le roi envoya aussi au gouverneur six commissions dans les troupes, avec injonction de les confier à des fils nobles tombés dans le dénuement. Ceci était fort convenable.

Le roi envoya aussi quelque argent et fit dire aux nécessiteux qu'ils devaient se mettre au travail et moins trancher des gens de qualité.

C'était sec et peu juste, car le roi avait insisté pour que ces personnes vissent dans la colonie et il ne pouvait s'attendre, une fois-là, de les voir labourer la terre ou couper des arbres, comme l'habitant dont c'était le métier ordinaire. Ce dernier jouissait du plein fruit de son labour et de celui de son père : il était le vrai seigneur du Canada. C'est ici qu'il faut faire observer combien on se tompe lorsque, à la manière de M. Parkman, on cite les dépêches de la Barre, Duchesneau, Denonville et de Meulles demandant des secours d'argent et autres et

que l'on en infère que la colonie était dans la misère. Ces plaintes, ces sollicitations d'aide étaient faites au nom d'une vingtaine de familles : noblesse et fonctionnaires. L'habitant possédait du bien à revendre et à donner.

Quant aux secours demandés pour la colonie en général, ne soyons pas étonnés d'en voir des mentions tous les ans. Cela provenait de l'ordre de choses établi. Le monarque recevant tous les revenus du Canada, s'était à lui que devaient toujours s'adresser les gouverneurs pour obtenir le paiement des dépenses courantes—absolument comme notre administration actuelle qui perçoit les revenus et à laquelle, chaque année, nous demandons de solder notre budget. Personne ne songe à rougir de cet arrangement.

Je suis loin, par exemple, de vanter le système de concentration de Louis XIV. Comme il tenait tout dans sa main, nous éprouvions les inconvénients qui résulteraient aujourd'hui du transfert de nos revenus à Londres. Mais enfin, puisque le seul trésor du Canada était enmagasiné à Paris, il fallait bien demander à Paris de payer nos dépenses. M. Parkman a habilement trompé ses milliers de lecteurs en dénaturant le sens des dépêches du Canada.

En consultant les papiers de cette époque on voit que les Le Gardeur, Le Neuf, Boucher, Le Moyne, Robineau, Villeray, Saurel, Lotbinière, et autres, la plupart anciennement établis, ou presque tous nés dans la colonie, étaient loin d'être pauvres ! C'est que les circonstances les avaient favorisés—surtout le long temps écoulé depuis que leurs familles étaient venues de France.

Par contre, les officiers qui, de 1672 à 1685, qui avaient reçu des seigneuries en forêt et qui n'étaient ni assez riches ni assez bons défricheurs pour opérer des miracles en si peu d'années, se voyaient réduits à manquer de tout sans avoir créé suffisamment de fonds pour soutenir leurs familles.

IX.

La noblesse venue de France était en majorité issue de l'armée ; elle brilla de nouveau dans les guerres qui s'ouvrirent en 1684 et se poursuivirent presque sans interruption jusqu'à 1760.

Plus riche parcequ'elle était ancienne dans le pays et qu'elle s'appuyait sans cesse sur son travail, la noblesse canadienne emboita le pas avec ardeur du moment où on l'appela à tenir l'épée. Son absence du foyer domestique ne dérangerait guère la tenue de ses affaires, car la famille remplaçait tout naturellement le chef.

Il n'en était pas de même de la famille des nobles français. Le dé-

part du père et de ses garçons en âge de porter les armes amenait la gêne dans la maison.

C'est de 1670 à 1700 que la plupart des membres de la noblesse qui ont figuré au Canada sont arrivés de France. Deux événements les y poussèrent : le licenciement du régiment de Carignan, de 1667 à 1672, et l'envoi de petits détachements de troupes, de 1685 à 1700. Si j'ouvre certains livres, écrits de nos jours, ceux de M. Parkman par exemple, je vois que ce fut l'époque des prodigalités, des abus, de l'écrasement du peuple par la noblesse du Canada. Entendons-nous : le Canada n'eut jamais de prospérité semblable à celle qui se fit sentir chez lui de 1670 à 1690 et même un peu après cela est vrai : Il était assez riche pour payer sa gloire. Néanmoins, j'ai beau chercher, je ne vois rien qui autorise la censure. Si notre noblesse a un peu trop joui de sa position à cette époque, il faudra le démontrer—car la preuve du contraire existe. Ses souffrances et ses misères sont indéniables. J'incline à croire que les écrivains ont trop étudié les nobles de France de la même époque. Oh ! que c'était différent chez nous ! Le peuple du Canada vivait alors dans l'abondance ; les seigneurs commençaient à se procurer quelques revenus par leur travail ; les nobles tiraient le diable par la queue.

Le roi de France délivrait des lettres de noblesse aux Canadiens qui s'imposaient par leurs talents et des services rendus. La reine Victoria fait aujourd'hui la même chose. Boucher, Godefroy, Le Moine, Hertel, anoblis durant le dix-septième siècle, ne jouissaient pas de plus de privilèges que sir George Cartier, sir Narcisse Belleau, sir Antoine-Aimé Dorion—dans les deux cas, le mérite était reconnu par des lettres, voilà tout.

On chercherait vainement à placer dans l'histoire du Canada une noblesse opulente, jouissant de la fortune et des privilèges qui rappellent les anciens jours de la monarchie française. Louis XIV et Louis XV—1660-1760—ne firent à peu près rien pour aider sous le rapport matériel cette classe dirigeante qu'ils avaient introduite au milieu de nous et dont ils ne se servirent que pour la guerre, tandis qu'elle eut pu être utile partout. De là en partie sa décadence après la conquête.

BENJAMIN SULTE.

(A continuer.)

LIVADIA ⁽¹⁾

(Suite.)

II

C'était le mercredi soir, jour où le curé de Saint-Ernigont, en Limousin, avait l'habitude de venir dîner au château de Langelle. La marquise d'Ardennes, le repas terminé, venait de rentrer au salon et causait avec le bon prêtre de quelques difficultés concernant l'association charitable qu'elle présidait :

—Je vous assure, monsieur le curé, que vous vous méprenez ; ce n'est point là le sens des statuts.....

—Mais, madame la marquise, je viens de recevoir une note de l'évêché, dont je m'apprêtais à vous donner lecture.

—Tenez, franchement, monsieur le curé, je ne me sens pas l'esprit bien libre. Louis m'inquiète, me tourmente ; sa pensée me revient sans cesse. Vous ai-je dit que je l'avais appelé ?

—Non, madame la marquise, mais vous avez bien fait, et, je suis sûr que la seule vue de ce cher enfant si bon, si confiant, si tendre, vous fera du bien et calmera vos préoccupations.

—Vous êtes trop indulgent pour lui, monsieur le curé, répondit la mère en souriant.

—N'est-ce pas un des rares jeunes gens qui n'aient jamais eu besoin de sévérité ? Et ne vous êtes-vous pas bien trouvée de la méthode douce et affectueuse que nous avons suivie pour son éducation ?.....

—C'est vrai, et pourtant je me plais à me tourmenter quand je pense à lui.

—Laissez-moi vous dire, madame la marquise, que je ne reconnais pas là votre habituelle sérénité d'âme. Quand il s'agit de Louis, vous trouvez motif à vous agiter, là où d'autres mères auraient sujet de se réjouir..... Croyez-moi..... pour ce soir, laissons le cher Louis

(1) Du *Correspondant*.

tranquille..... et permettez-moi de vous lire mon petit document pour terminer notre affaire.....

—Allons, c'est dit, je vous écoute, monsieur le curé.....

La marquise s'enfonça dans sa vieille bergère, au coin de la cheminée, et le prêtre s'approcha un peu de la fenêtre, car le jour baissait et sa vue aussi. Il commença lentement sa lecture, et arrivé au bas de la page :

—Vous suivez bien, fit-il.

—Continuez....., répondit faiblement la marquise.

Le curé continua et lut consciencieusement jusqu'au bout. Puis il plia le papier en quatre, avec un :—Eh bien, madame ?

Mais il s'arrêta tout surpris en voyant l'aimable femme qui sommeillait doucement et qui avait certainement perdu les plus concluants des arguments. Il sourit et, ne voulant pas la troubler, prit son bréviaire et se recueillit.

La marquise d'Ardenne était restée veuve de bonne heure, et avait consacré à son fils tous les trésors d'un cœur aimant et éprouvé. C'était une digne et sainte femme qui passait sa vie à prier Dieu et à faire le bien. Elle s'occupait elle-même de l'administration de sa grande fortune territoriale. Un peu grave dans son maintien, sévère dans sa toilette, simple dans toutes ses habitudes, elle s'était fait aimer dans le pays par son inépuisable charité. La rectitude de son jugement inspirait confiance, ceux-là s'en allaient contents qui venaient lui demander aide dans leurs embarras. Bonne pour tous, satisfaite de la vie tranquille et pleine de Langelle, elle ne s'absentait guère, et il avait fallu toute l'ardeur de son dévouement à Louis, pour la décider à faire de fréquents voyages à Paris, au moment de l'éducation du jeune homme. Mais pour cela ni fatigues ni déplacements ne lui avaient coûté pendant les longues années d'internat qu'il avait passées à Vaugirard ; elle venait régulièrement le chercher à Pâques et aux grandes vacances, l'amenant elle-même, s'informant près de ses professeurs du caractère et de l'esprit du jeune homme, et ne le quittant pas pendant les deux mois qu'il passait près d'elle en Limousin. Elle trouvait pour l'occuper des livres amusants, et, sous prétexte de botanique faisait avec lui de longues courses qui se terminaient souvent par une aumône dans quelque chaumière. D'ailleurs elle n'avait jamais eu qu'à se louer de la jeunesse calme, tranquille et facile de Louis. Il n'était point doué d'une intelligence supérieure et n'avait jamais eu de succès brillants, mais la bonté de son cœur le faisait aimer de tous ; et la marquise, dont toute l'ambition était de faire de son fils un bon-nête garçon, vivant tranquillement dans ses terres, était pleinement satisfaite de son œuvre. Elle songeait avec délices au moment tant de fois rêvé où Louis amènerait à Langelle une aimable jeune femme

qu'elle appellerait sa fille, et où sa longue solitude serait enfin égayée par le cri joyeux de ses petits-enfants. Le curé de Saint-Ernigont l'avait puissamment aidée dans ce travail de sage éducation. Il était arrivé dans la paroisse peu après la mort du marquis, et c'est lui qui avait dirigé l'âme de la marquise dans le chemin de la piété et du courage où elle était si vaillamment entrée. Il s'appliquait à lui faire mettre de côté tout amour-propre, toute personnalité. "Madame la marquise, répétait-il souvent, pour que Dieu bénisse vos efforts et vous fasse réussir dans cette grande œuvre dont il vous a laissée seule la charge, il faut ne compter pour rien vos goûts et en faire sans cesse le sacrifice....."

Sous ces douces et patientes influences, la bonté naturelle de Louis avait pris un complet développement : à vingt ans, c'était le fils le plus tendre, le maître le meilleur, le paroissien le plus fidèle qu'on pût voir. Les paysans l'aimaient et le respectaient à l'envi :

—Ah ! madame la marquise, répétait souvent la vieille mère Francine, je remercie le bon Dieu tous les jours d'avoir donné au pays un jeune seigneur comme M. le marquis, c'est le bonheur assuré de nos petits-enfants....., et, si la femme qu'il choisira est aussi charitable que lui, il n'y aura point de malheureux à Saint-Ernigont.....

—Dieu le veuille, ma bonne mère, répondait la marquise, qui souriait toujours à cette pensée d'avenir.

—Ah ! si je pouvais seulement la voir avant de mourir ! reprenait la vieille. Voyez-vous, madame, nous ne pouvons pas vous expliquer à vous et à M. le marquis tout ce que nous avons dans le cœur pour vous, c'est trop gênant ; mais, à elle,..... on pourrait aisément lui dire tout ce qu'on pense, et elle recevrait les bénédictions que vous avez amassées à vous deux.

Ces doux projets allaient au cœur de la marquise ; sa vie tout entière, son avenir et le peu de bonheur qu'elle espérait encore reposaient sur son fils bien-aimé. Quand il était revenu au château, à vingt ans, ses études terminées, elle était d'abord décidée à le garder complètement près d'elle ; puis, ayant de plus près étudié Louis, elle avait constaté que le côté dangereux de cette bonne nature était un peu de faiblesse de caractère et d'ignorance des luttes de la vie. Elle pensa que les voyages et le contact du monde complèteraient son éducation, qu'ils achèveraient de faire de lui un homme, et qu'il importait peu que sa solitude à elle se prolongeât encore.

Et la courageuse femme avait embrassé son devoir à deux mains ; elle avait combiné pour lui plusieurs voyages, avec des amis sûrs, l'un en Angleterre, l'autre en Belgique, où il lui restait un peu de famille, enfin elle l'envoyait chaque hiver passer quelques mois à Paris. Louis lui écrivait fidèlement. Il avait contracté tout jeune l'habitude d'une

tendre confiance envers sa mère ; elle l'avait toujours accueilli avec une si indulgente affection ! elle mettait tant de réserve dans sa sollicitude, tant de discrétion dans ses conseils ! Louis l'avait vue toujours la même, d'humeur égale, cachant sous une constante douceur les énergies de son âme, et d'une vertu si aimable qu'elle semblait facile. Il envoyait à sa mère un reflet fidèle de ce qui se passait en lui comme nous envoyons notre image à un miroir lumineux, tout simplement pour voir ce que nous sommes, pour avoir une idée plus juste de nous-mêmes, tantôt nous apitoyant sur une fatigue passagère, tantôt joyeux de quelque heureuse découverte.

C'était dans une de ses dernières lettres, empreintes d'un trouble inconnu jusque-là, que la marquise avait trouvé un sujet d'alarme. Elle avait interrogé son fils, et il avait répondu par la confiance de son amour pour Livadia. Tout d'abord, elle n'avait pas attaché une importance capitale à ce projet qui lui faisait l'effet d'un rêve de jeunesse ; mais Louis y revenait, le nom de la belle Russe se retrouvait sans cesse sous sa plume, il ne parlait point de rentrer à Langelle, quoique le printemps s'avançât. La marquise crut nécessaire de l'appeler pour causer avec lui, et elle l'attendait sous quelques jours.

Un son léger, harmonieux, et encore éloigné, fit lever la tête au bon curé, dans le salon du château, et interrompre son bréviaire. On eût dit les premières notes d'un cor de chasse dans le lointain. Il s'approcha de la fenêtre et, toussant un peu, éveilla la marquise.

—Ai-je dormi, monsieur le curé ? demanda-t-elle toute confuse.

—Oh ! si peu, madame la marquise.....

—Que je vous demande pardon d'une semblable faiblesse ! Je ferai une bonne grand'mère, n'est-ce pas ?

—Je n'en ai jamais douté, reprit gaiement le curé ; mais je ne vous aurais pas troublée si je n'avais cru entendre.....

Au même instant une joyeuse fanfare résonna dans les bois voisins :

—Mon fils ! c'est Louis ! s'écria la marquise en se levant rapidement de son fauteuil et accourant à la fenêtre. Déjà, le cher enfant !

Les sons se rapprochaient, éclatants, bien lancés, faisant retentir les échos du château ; la jeunesse jaillissait de ces notes chaudes et vibrantes et se répandait sur le pays comme des flots pressés de gaieté et de bienvenue. Les vieux domestiques sortaient tous ensemble de l'office ou des écuries :

—Ce ne peut être que M. Louis, disaient-ils entre eux, et d'ailleurs M^{me} la marquise a l'air de l'attendre.

—Bientôt, en effet, le jeune homme sortit du taillis et déboucha dans l'avenue ; sa bonne figure, échauffée par la course et par la sonnerie, étincelait aux rayons du soleil couchant ; il avait passé son cor autour

de lui et marchait vite, en chantonnant entre ses dents. Quand il approcha, les serviteurs le saluèrent joyeusement :

— Bonjour, monsieur Louis ! bonjour, monsieur le marquis ! dirent-ils tous avec une respectueuse familiarité.

— Bonjour, mes amis ! tout va bien ici ? comment est ma mère ?

Au même moment, il aperçut à la fenêtre la marquise qui le regardait avec des yeux attendris. Derrière elle on distinguait la tête blanche du curé : alors il bondit sur le perron, enjamba les marches en trois pas et entrant dans le salon comme une bombe, vint tomber dans les bras de sa mère avec l'abandon d'un enfant :

— Ma bonne, ma chère maman ! répétait-il en l'embrassant. Ah ! que je suis heureux quand je viens ici, près de vous. Bonjour, monsieur le curé, pardonnez-moi, si je ne vous ai pas vu d'abord. C'est de bon augure de vous trouver là en arrivant ; je vois tout de suite que mon voyage sera heureux.

Le curé posa lentement sa main paternelle sur la tête du jeune homme.

— Mon cher fils, dit-il.

On s'assit et on causa quelques instants. Les domestiques apportèrent de la bière, du sirop, puis le prêtre parla de retourner au presbytère, et Louis, passant respectueusement son bras sous le sien, le reconduisit jusqu'à la barrière :

— Eh bien, mon cher enfant, lui dit sa mère quand il revint, causons maintenant.

— Pas ce soir, mère, répondit le jeune homme subitement devenu grave ; je me sens un peu las et les choses que j'ai à vous dire sont si sérieuses, que je voudrais m'y préparer par un bon sommeil.

La marquise fut frappée, de l'air de profonde résolution de son fils, mais, toujours prudente, elle n'insista pas :

— Alors, à demain, dit-elle, en lui prenant tendrement la tête entre ses deux mains ; à demain, va dormir.

Elle laissa le jeune homme se diriger vers sa chambre, se rendit à la chapelle et s'absorba dans une fervente prière. Mais elle se sentait troublée ; l'accent de Louis, sa subite émotion, un air de gravité inconnue et jusqu'à l'effervescence de son arrivée, lui prouvaient qu'elle était en face d'un événement sérieux. N'y tenant pas, elle se leva et s'approcha de la porte de son fils :

— C'est moi, Louis, dit-elle.

— Venez, venez, mère chérie, répondit une voix déjà enfouie dans les oreillers.

Elle entra dans la chambre, se mit doucement à rouler les couvertures, à arranger les rideaux comme lorsqu'il était encore tout enfant et s'assit près du lit, sur une chaise basse, la tête appuyée sur la main du jeune homme. Alors tout naturellement, sans effort, dans cette

douce intimité, ils en vinrent à parler de ce qui leur tenait tous les deux à cœur. Louis raconta son amour avec une candeur qui donnait plus de force encore à ses paroles ; il parla de Livadia, comme on parle d'un être idéal ; il montra dans toute sa vérité la flamme vive de ses rêves, et la marquise, qui le laissait dire sans oser l'interrompre, sentit de suite la difficulté de réprimer un pareil élan :

— Mon pauvre enfant, mon Louis, lui dit-elle, quand il s'arrêta enfin tout bouleversé, je ne veux rien te répondre ce soir, car je me sens moi-même plus troublée que je ne le soupçonnais ; mais, tu dois bien le penser, cet amour m'inquiète, je n'y vois point la douce et gracieuse compagne que je rêvais pour toi. Songes-y, Louis, une étrangère, une schismatique, n'est-ce pas ?

— C'est vrai, ma mère, et vous me connaissez trop pour ne pas savoir que cette pensée m'a été pénible ; mais Livadia est de ces âmes qui ne marchent pas avec la vérité. Le jour où elle la verra, elle ira à elle sans hésitation, et comment voulez-vous qu'elle ne lui apparaisse pas quand elle sera votre fille, quand elle vous admirera de près, quand elle saura que mon plus vif désir serait de lui voir partager ma foi ? D'ailleurs de pareilles conversions ne sont pas rares avec des esprits de cette trempe. Avez-vous oublié, chère mère, comme nous pleurons d'attendrissement en lisant la conversion de M^{me} Swetchine ? Et quel bien a fait ensuite cette admirable sainte femme ! Et tant d'autres de ses compatriotes ont suivi le même chemin. Pensez encore à notre spirituelle comtesse de Ségur, qui a charmé mon enfance et qui a donné le jour à un saint ! C'était une Russe pourtant, et de religion grecque, avant de devenir une fervente catholique et une aimable Française. Tenez, mère chérie, quand vous connaîtrez Livadia, je suis sûr que vous serez tentée par la généreuse pensée de ramener une pareille âme à nos croyances.....

La marquise écoutait avec un étonnement douloureux ; jamais elle n'avait vu en son fils ces ardeurs communicatives ; elle sentait qu'un amour violent avait ouvert en lui des sources cachées, et que la femme qu'il aimait ne devait point être une créature vulgaire. Effrayée, surprise, alarmée, elle se repliait sur elle-même et regardait le jeune homme dont l'animation allait croissant et qui aurait causé toute la nuit si elle ne l'eût arrêté :

— Cher enfant, dit-elle, remettons à demain ce qui te reste à me dire, je me sens agitée et je ne vois clair ni dans ton cœur ni dans le mien. Le sommeil nous remettra tous deux, et nos anges gardiens nous apporteront bien pendant la nuit quelques bonnes pensées que nous trouverons demain matin au réveil.

Faisant un effort pour sourire, elle se leva et embrassa son fils, qui lui passa les deux bras autour du cou en s'écriant follement :

—Oh ! mère, que je vous aime ! tenez, je crois que je vous aime trop ! Mon cœur déborde de tendresse et d'admiration pour vous !

La marquise d'Ardenne sourit de nouveau, de ce sourire paisible et doux qui lui était habituel, et sortit sur la pointe du pied, si légère et si gracieuse, que Louis l'entendit à peine :

—Oh mon Dieu, soyez béni de m'avoir donné une telle mère, murmura-t-il en s'endormant.

On eut dit un tout jeune homme, tant son cœur était resté simple et son âme naïve. C'était une de ces natures primitives, réfractaires aux combats de la vie, qui ont besoin de calme autant que de bonheur, et chez lesquelles les leçons de l'expérience ont peine à se faire accepter. Les caractères ainsi faits restent toujours jeunes ; ils ne retombent pas d'un défaut dans un autre, ils vieillissent avec leurs charmantes qualités, sans prendre couleur et consistance, sans perdre grâce et facilité.

Dès l'aube, la marquise s'éveilla du sommeil lourd et troublé qui l'avait peu reposée de ses émotions de la veille. Elle sonna à la hâte sa fidèle Marie, se fit habiller simplement et partit à pied pour Saint-Ernigont. Elle y arriva comme la première messe allait commencer, et l'entendit avec une dévotion plus vive que jamais. Les bonnes femmes du bourg, habituées à la voir ainsi, matinale et pieuse, se recueillaient de leur mieux à côté d'elle, et un pareil exemple réchauffait leur foi. La messe terminée, la marquise se leva, traversa le chœur et se rendit à la sacristie. Le curé remarqua de suite qu'elle était agitée et inquiète :

—Vous pouvez parler, dit-il, nous sommes seuls ici.

La marquise lui confia toutes ses inquiétudes ; elle lui raconta que Louis était profondément épris, que cette jeune fille était Russe, point catholique, que ce projet de mariage lui causait de mortelles angoisses et qu'elle ne savait trop ce qu'elle avait à faire. Le saint prêtre baisait la tête, et invoquait Dieu dans une muette prière :

—Mon enfant, dit-il quand elle eut fini, nous voici en face d'une situation grave qui demande de la prudence et une exquise délicatesse. Vous ne pouvez refuser aux violents désirs de votre fils de voir et d'étudier le projet qu'il vous confie.

—Vous croyez donc, monsieur le curé, que je ferais bien de suivre mon inspiration et de partir pour Paris.

—J'en suis convaincu... Et si les choses sont telles que les dit votre fils, si cette jeune fille est droite, bonne, honnête, je ne crois pas que ce soit votre rôle de mère de briser le cœur de Louis par un refus qui ne s'appuierait que sur des défiances personnelles. Quant aux alarmes que peut vous causer son éducation étrangère et sa religion, je pense que si ce mariage se fait, il faudrait chercher de suite à la retirer du

milieu où elle vit, à l'amener près de vous, pour que nous entourions ce jeune cœur de la sollicitude chrétienne et de la grâce du bon Dieu, qui fera son œuvre, j'en ai la confiance.

—Ah ! priez, priez, monsieur le curé ! s'écria la marquise. Je sens que nous en aurons besoin. Je crois en effet qu'il est sage et bon de partir, et je vais m'y préparer de suite.

—Bien, madame la marquise, reprit encore l'excellent prêtre, calmez votre cœur et que la paix du ciel nécessaire à toute bonne œuvre, vous accompagne en ce chemin. Pour moi, qui m'intéresse si vivement à tout ce qui touche Louis, je vous promets d'offrir demain le saint sacrifice à son intention.

La marquise sortit de l'église consolée et fortifiée ; elle passa par la maison des sœurs, à qui elle donna le soin de distribuer ses aumônes pour toute la semaine ; elle entra en passant chez le vieux Mathurin, qui était très-malade, vit de son œil exercé ce qui manquait au pauvre homme, et elle s'achemina enfin vers le château qu'elle atteignit au moment même où Louis descendait le perron, entouré de ses deux chiens :

—Si matin ! chère maman, s'écria-t-il ; je devrais vous gronder de ne pas veiller davantage sur votre santé.

Il lui prit la main qu'il baisa respectueusement ; la marquise s'appuya à son bras, et, l'entraînant dans la grande allée qui longeait la pelouse :

—Louis, lui dit-elle, j'ai un projet à te proposer.

—Chère maman, je sais d'avance qu'il est bon.

—Je pense à partir avec toi pour Paris, aujourd'hui même.

Le jeune homme ne répondit pas, mais ses yeux brillèrent d'un éclat singulier, comme si deux larmes les avaient mouillées.

—Tu ne dis rien ! reprit la marquise ; est-ce que cela te contrarie ?... Tu comprends que je ne veux pas te faire languir et que j'ai soif de donner une solution quelconque à tes prières.

—Merci, ma chère, ma sainte mère, murmura Louis, je n'osais pas vous le demander, mais vous comblez mon plus vif désir.

Un quart d'heure après, tout était sens dessus dessous au château. La marquise faisait atteindre, par Marie, souriante, des toilettes et des bijoux qui n'avaient pas vu le jour depuis longtemps ; les domestiques allaient et venaient d'un air mystérieux, comme s'ils avaient flairé quelque heureux secret ; les ordres se croisaient, le vieux jardinier se désolait en pensant que ses abricots seraient trop mûrs quand la marquise reviendrait, la cuisinière songeait avec ennui que M. le marquis allait manger avec trop de hâte le déjeuner qu'elle avait préparé avec tant de soin pour son arrivée, et Louis, dans la cour, jouait avec ses chiens, sifflait, chantait, appelait les uns et les autres, et faisait du bruit

comme quatre. En deux heures, tout fut prêt, on attela la calèche, la marquise donna quelques dernières instructions, et le vénérable Baptiste, droit sur son siège, conduisit solennellement la mère et le fils à la gare voisine. Le soir même ils étaient à Paris, et Louis installait sa mère dans son appartement de garçon avec des attentions délicates et des élans de tendresse passionnés.

—Là, ma chère maman, pourquoi n'avez-vous pas amené Marie ? Je ne saurai jamais vous soigner. Vous allez manquer de tout ! Et moi qui ne pensais qu'au bonheur de vous avoir chez moi et qui m'en faisais une belle fête, quel égoïste je suis ! C'est votre faute, vous ne voulez jamais penser à vous.

La marquise le rassurait, jouissant de sa tendre affection, et s'organisait paisiblement dans l'appartement de son fils avec cette sûreté de coup d'œil et cette activité sans bruit des natures calmes.

Le lendemain matin, de bonne heure, Louis l'entendit qui marchait dans sa chambre de son pas léger et furtif ; il frappa à la porte et la trouva déjà prête. Avec ce tact qu'elle portait en toutes choses, elle avait compris qu'elle devait ajouter un peu à son extrême simplicité de Langelle, et le bon Louis resta dans une admiration naïve contemplant sa mère, si élégante, si fine, sous ses vêtements noirs rehaussés de jais.

—Savez-vous, chère maman, lui dit-il en l'embrassant, qu'avec vous on a tous les jours des surprises nouvelles et que lorsqu'on croit connaître tous vos trésors de grâce et de vertu, vous avez la coquetterie d'en découvrir d'autres que vous teniez cachés ? Je vais être fier de vous conduire à mon bras ce matin.

—Cher enfant, dit la marquise, je comptais seulement aller à l'église.

—Eh bien, je vais vous proposer un plan plus vaste : primo : je vous accompagne à Sainte-Clotilde et je prie avec vous, ce qui ne vous fâchera pas, n'est-il pas vrai ? Vous m'accorderez que j'en ai bien plus besoin que vous ; secundo, j'envoie Jean vous attendre à la sortie de la messe avec ma voiture, et je pense que, puisque vous avez bien voulu descendre chez moi, vous ne refuserez pas davantage de monter dans mon phaéton et de vous laisser conduire au Bois ; tertio, c'est la partie machiavélique de mon projet : je ne vous cacherai pas que la comtesse Livadia a l'habitude d'y venir souvent à cette heure-là, et que j'aurai peut-être le bonheur de vous la présenter dès ce matin, au moins de loin.

—Oui, oui, de loin, dit vivement la marquise, qui reculait instinctivement.

Et comme elle remarqua que cette exclamation avait causé à Louis une ombre de tristesse :

—Ton plan est parfait, ajouta-t-elle gaiement. Va donner tes ordres et, dans cinq minutes, nous sortirons ensemble.

Le jeune homme quitta la marquise tout joyeux. Au même moment, un coup de sonnette retentit, c'était Marie, la femme de chambre, qui arrivait avec le reste des bagages.

Une demi-heure après, Louis et sa mère étaient agenouillés au pied de l'autel de la Vierge, et, si recueillis, si fervents, qu'ils ne voyaient pas même ceux qui les entouraient. Pourtant, la marquise avait été de suite reconnue par une de ses vieilles amies, la comtesse du Feuillant, qui, dans l'exubérance de sa joie, eut grand-peine à attendre la fin de la messe pour profiter de sa découverte. Aussi, à peine le prêtre, précédé du bedeau, eut-il traversé les rangs des fidèles agenouillés, pour retourner à la sacristie, qu'elle se leva et alla frapper sur le bras de la marquise.

—Comment c'est vous, chère ! quelle aimable surprise ! et ce grand garçon-là qui ne nous en avait rien dit ! C'est joli de faire des cachotteries à ses vieux amis !

La marquise d'Ardenne se leva et suivit M^{me} du Feuillant sous le porche de l'église.

—C'est une vraie fête pour moi de vous retrouver si vite, répondit-elle en embrassant son amie, car je suis arrivée d'hier soir.

—Cela ne me surprend pas, reprit M^{me} du Feuillant, vous savez bien que j'ai toujours eu de la chance, et je suis trop vieille maintenant pour en perdre l'habitude. Ah ! ça ! c'est convenu, je vous emmène déjeuner..... Mon Dieu ! que tout le monde ici va être heureux de vous revoir. Pourquoi n'êtes-vous pas plus souvent à Paris ? Vous nous manquez ! Vous êtes de ces femmes qu'on ne remplace pas..... Mais venez donc, au lieu de causer là, nous serons bien mieux chez moi.....

—Merci, répondit la marquise, je ne puis ce matin.

—Vraiment, alors ce soir, à dîner.

—Eh bien, soit, reprit la marquise, à ce soir avec grand plaisir.

Elle demanda quelques nouvelles, quelques détails sur leurs relations communes, et, cédant à l'impatience, à peine comprimée, de son fils, tendit une dernière fois la main à sa bonne et étourdissante amie, et suivit enfin Louis dans son élégant phaéton.

En quelques minutes ils furent au Bois. Le cheval, incessamment excité par le marquis, fendait l'air avec une extrême rapidité ; la matinée était superbe et promettait une chaude journée ; les promeneurs, mis en gaieté par ce beau soleil, par ces allées fraîchement ratissées et arrosées, par ces pelouses vertes qui avaient déjà toute leur parure et que l'été n'avait point encore brûlées, avaient tous l'air joyeux et avenant. D'ailleurs ils n'étaient pas nombreux. Si peu de gens dans ce

fiévreux Paris ont le loisir ou le courage de se promener ainsi le matin et de jouir d'une fraîcheur et d'une solitude relatives. La marquise d'Ardennes ressentit le bien-être de cette course matinale ; elle avait été rompue autrefois à toutes les élégances, à tous les raffinements de la vie parisienne, et elle retrouvait, avec un étonnement mêlé de satisfaction, ce parfum aristocratique d'une existence qui avait été heureuse et qui s'était éteinte depuis longtemps dans le veuvage et l'isolement.

—Tu as eu une bonne idée, dit-elle à son fils ; cette matinée est vraiment délicieuse, et je suis heureuse de retrouver près de toi des souvenirs de ma première jeunesse depuis longtemps disparus.

—Dieu soit loué ! chère mère, si votre Louis peut vous rendre un peu de bonheur.

Il avait dit cela avec une impression de tristesse dont sa mère saisit bien la nuance. Elle suivit son regard et le vit qui cherchait avidement dans toutes les directions quelqu'un qu'il ne trouvait pas. L'allure du cheval s'était ralentie sans qu'il songeât à la ranimer ; évidemment il souffrait d'une espérance envolée et de la pensée qu'il ne verrait pas, ce matin-là, la comtesse Livadia.

—Comme il l'aime ! se dit la marquise avec inquiétude.

Au même instant, un nuage de poussière s'éleva sous les pieds d'un groupe de chevaux au bout de la longue allée qu'ils parcouraient ; les yeux du jeune homme lancèrent un éclair de joie :

—Mère, regardez bien, dit-il, c'est elle peut-être.

Les cavaliers s'approchèrent au galop. Ils étaient quatre : le vieux comte Nelsor, superbe et de grande mine dans sa verte vieillesse ; le prince et la princesse Barloni, que la marquise connaissait, et la belle Russe.

—Les voilà enfin, dit Louis entre ses dents ; ma mère, c'est la comtesse Livadia.

La marquise, profondément agitée, dévorait du regard le groupe qui s'approchait et dont le galop se ralentissait. Quand elle put distinguer Livadia, un flot de sang lui monta aux joues, tant elle fut surprise et comme effrayée de cette grâce, de cette enivrante beauté dont sa nature délicate lui fit apprécier d'un coup d'œil toutes les splendeurs. Ils avançaient toujours sans faire attention au phaéton, et la marquise put saisir dans toute sa vérité l'expression de résolution et de charme sévère qui était habituelle à la jeune fille. Puis, quand ils furent à quelques pas, Louis les ayant salués, ils se tournèrent tous légèrement de leur côté et s'inclinèrent, le comte Nelsor avec politesse, Livadia avec un sourire pénétrant qui transforma en un instant son visage, et la petite princesse avec un air mystérieux et empressé, en se penchant vers son mari et lui disant à demi-voix :

—Vous avez reconnu la marquise d'Ardennes ? Il paraît que cela devient sérieux.

La marquise répondit au salut qu'elle avait reçu avec l'aimable gravité qui ne la quittait guère, et les deux groupes s'éloignèrent en sens inverse.

—Ah ! mon enfant, murmura-t-elle après quelques minutes de silence, je l'aurais voulu moins belle ! Que d'ardeur ! que de force sous cet admirable visage.

N'est-ce pas, mère, qu'elle est d'une radieuse beauté ? s'écria Louis encore tout enivré. Ah ! je savais bien que vous en seriez subjuguée comme moi, comme tous ceux qui l'approchent. Quelle belle œuvre Dieu a faite le jour où il l'a créée ! Tenez, mère, elle m'apparaît dans mes rêves comme une de ces larges fleurs épanouies, dépassant toutes les autres par leur éclat et répandant autour d'elles une sorte d'ivresse à force de parfum et de beauté !

La marquise ne savait trop si c'était son fils, le calme et simple Louis, qui parlait avec une si poétique exaltation ; son effroi grandissait à mesure qu'elle découvrait la fougue de ses sentiments, et ce fut tout bas qu'elle se dit à elle-même :

—Il y a des fleurs dont la vertu trop puissante cause une mortelle ivresse à ceux qui en respirent le parfum.

Ils tombèrent tous deux dans un long rêve et revinrent à Paris presque sans s'en douter, cédant à cette impression de langueur et d'in-
times réflexions qui suit les émotions vives.

La vieille Marie avait tout préparé, et son laborieux visage, auquel la marquise était habituée depuis trente ans, la calma un peu en la faisant rentrer dans le cercle de ses habitudes journalières. Elle fit un effort pour retrouver cette sérénité qu'elle n'aimait pas perdre et dont les âmes comme la sienne se font une seconde nature ; elle fut si douce, si bonne, si spirituelle pendant leur déjeuner en tête à tête, que Louis se laissa gagner et que la jeunesse, l'ardeur, l'amour, la gaieté, l'exubérance de ses vingt-cinq ans, s'échappèrent en élans joyeux, sous la main tendre et délicate de sa mère. Désormais la marquise savait à quoi s'en tenir sur son fils ; elle avait sondé les moindres replis de son âme, elle lisait en lui comme en un livre ouvert ; il ne lui restait plus qu'à étudier cet autre cœur, autrement fermé, autrement résolu, dont la seule apparition lui avait causé un frémissement douloureux.

JACQUES BRET.

(A continuer.)

CHRONIQUE DU MOIS

Le 11 juin 1885, nous apprenions la chute du gouvernement libéral anglais.

Après avoir survécu au désastre du Soudan et à l'affaire Anglo-Russe, le cabinet Gladstone est tombé sur une question d'impôt sur la bière.

Pour celui qui ne connaît pas le peuple Anglais et la situation politique actuelle, ce dénouement peut sembler inexplicable. Les Anglais ne s'en étonnent nullement.

“ La chose peut paraître dégoûtante ”, dit sir Thomas Brassey, ancien secrétaire de l'Amirauté, “ mais les intérêts de la bière jouent un grand rôle en Angleterre. Je l'ai toujours considérée comme l'antidote du socialisme et l'amie de la propriété foncière. ”

“ Nous sommes dominés par des barils. Ils sont les remparts, malheureusement nécessaires, de la propriété. ”

Ce n'est pas là cependant la seule cause qui a déterminé la chute du cabinet. Le désastre du Soudan et la question Anglo-Russe, sans renverser le gouvernement, l'avaient considérablement ébranlé. Les conservateurs s'unirent pour blâmer l'administration ; parmi les libéraux, il y eut quelques défections et le cabinet ne se maintint que grâce à l'élément irlandais, qui, par suite de la division presque égale des partis, se trouve en ce moment à avoir voix prépondérante dans la Chambre.

Les partisans du *Home-Rule* se souciant fort peu de la politique extérieure, résolurent de donner leurs voix à ceux qui leur promettaient davantage. Dès qu'ils s'aperçurent que Gladstone n'avait plus rien à leur offrir, ils lui retirèrent leur appui.

Depuis la première nouvelle de la chute des libéraux, on se demandait avec curiosité qui oserait recueillir un héritage aussi embarrassant.

A la demande de la Reine, le marquis de Salisbury s'est chargé de ce soin et a réussi, après maintes difficultés, à former le ministère suivant :

“ Premier ministre et ministre des affaires étrangères, marquis de Salisbury ; premier lord du trésor, sir S. Northcote ; chancelier de

l'échiquier, sir M. Hicks Beach ; lord grand chancelier, sir Hardinge Gifford ; garde des sceaux, comte de Harrowby ; intérieur, sir R. Ashton Cross ; colonies, col. F. Stanley ; guerre, très honorable W. Honey Smith ; secrétaire pour les Indes, lord R. Churchill ; premier lord de l'amirauté, lord Hamilton ; président de la chambre locale du gouvernement, A. J. Balfour ; président de la chambre du commerce, duc de Richmond et Gordon ; vice - président du conseil, honorable E. Stanhope ; lord lieutenant d'Irlande, comte de Carnarvon ; lord chancelier d'Irlande, très honorable Ed. Gibson.

“ Ministre des postes, lord John Manners.

“ Procureur-général pour l'Irlande, M. Holmes.

“ Procureur-général de la Reine en Irlande, M. Monroe.

“ Chancelier du duché de Lancaster, M. Henry Chaplin.

“ Premier commissaire des travaux publics, sir David R. Plunkett.

“ Secrétaire du parlement au trésor, M. Rowland Winn.

“ Secrétaire du parlement au ministère des Indes Orientales, lord Harris.

“ Secrétaire à l'amirauté, Charles T. Ritchie.

“ Lord civil de l'amirauté, Ellis Ashmead Bartlett.

Les membres du cabinet proprement dit sont :

“ Le marquis de Salisbury.

“ Sir Stafford Northcote.

“ Sir Michael E. Hicks Beach.

“ Sir Hardinge Gifford.

“ Vicomte Cranbrook.

“ Lord Harrowby.

“ Sir Richard Ashton Cross.

“ Colonel Frederick Stanley.

“ Très honorable Wm. H. Smith.

“ Sir Randolph Churchill.

“ Lord George Hamilton.

“ Lord John Manners.

“ Duc de Richmond et Gordon.

“ Honorable Edward Stanhope.

“ Comte de Carnarvon.

“ Très honorable Edward Gibson.”

On commence déjà à voir à l'étranger l'impression produite par la chute du cabinet Gladstone. En Allemagne, on manifeste une joie qui éclate jusque parmi les membres de l'ambassade allemande à Londres.

En Russie, on est très anxieux ; la question afghane paraissait

complètement réglée et tout est remis en question. Les chefs conservateurs se sont trop engagés dans leurs discours récents sur l'Afghanistan.

Le marquis de Salisbury se trouve vis-à-vis de la Russie comme M. Gladstone l'était vis-à-vis de l'Autriche quand il prit, la dernière fois, le pouvoir.

L'avènement des conservateurs n'est pas, non plus, désirable pour la France. Lord Salisbury est beaucoup trop engagé par son passé ; d'ailleurs, au sujet de l'Égypte et du canal de Suez, sa politique sera plus énergique que celle de son prédécesseur.

* * *

La Russie continue toujours ses empiètements du côté de la Chine et de l'Afghanistan.

Une telle politique ne peut manquer d'exciter la jalousie des puissances européennes.

L'Allemagne semble disposé à s'allier à l'Angleterre, sans néanmoins se déclarer ouvertement hostile à la Russie.

L'Empereur Guillaume est dans un état de santé très précaire et, vu son grand âge, sa mort prochaine ne surprendrait personne.

Déjà le chancelier, M. de Bismark, tourne ses regards vers l'héritier présomptif de l'Empire. C'est de lui un effet que dépend le sort du grand Empire d'Allemagne.

Il sera donc intéressant de savoir quels sont le caractère et les capacités de ce Prince. Nous empruntons du *Gaulois* l'esquisse suivante :

“ Quand les Allemands voient Frédéric Guillaume à la tête de son état major, ils lui donnent le nom du Dieu Mars. Le prince est, en effet, le plus beau soldat de l'Empire, la perfection du type militaire, par sa magnifique prestance.”

“ Il est décoré de l'aigle noir, chevalier de l'annonciade, de la Toison d'or, de St. André qui remplace tous les ordres chevaleresques de Russie. Il est décoré aussi de l'ordre Russe de St. Georges, de première classe, qui n'est donné que sur le champ de bataille. Il a soixante-onze grand'croix, parmi lesquels la grand'croix de l'aigle Rouge, de l'ordre de la Couronne et de la Légion d'honneur de France.”

“ On a fait courir les bruits les plus étranges sur ses sentiments politiques. On en a même fait un ennemi du grand-chancelier, et on s'est persuadé que, à son événement au trône Impérial, il changerait de fond en comble sa politique. Il n'en est rien. Le prince fait le plus grand cas de M. de Bismark et ne pourrait pas suivre une autre politique que la sienne, qui est la politique de l'Allemagne. Il se peut bien qu'il ne soit pas d'accord avec lui sur certains détails ; mais il comprend

que les grandes lignes, par lui trassées, sont les seules qu'il faille suivre dans l'intérêt National. Le prince de Bismark sera, tant qu'il vivra, le bras droit des empereurs Allemands."

" La politique inaugurée par M. de Bismark à l'égard de la France, politique de paix et d'entente, a trouvé en lui un des plus chauds partisans. Il partage en cela les sentiments de l'aristocratie et des personnes les plus éclairées de l'empire et surtout du Berlin."

Avec un pareil Souverain nous ne devons pas nous attendre au démembrement de l'Empire d'Allemagne.

* * *

La France vient de faire un pas de plus vers l'incrédulité et l'athéisme.

Victor Hugo partage avec Marat le triste honneur d'avoir été adoré par la populace.

Le temple de Ste. Geneviève a été arraché à l'Eglise ; le poète l'occupe et reçoit les honneurs que l'on refuse à Dieu.

Monseigneur Guibert, cardinal archevêque de Paris, a protesté contre la profanation du temple dans les termes suivants :

" Monsieur le Ministre,

" La Chambre des députés a mis récemment à son ordre du jour une proposition qui a pour objet de restituer le Panthéon à sa destination primitive, et de supprimer le chapitre de Ste-Geneviève.

" Le gouvernement ne s'étant pas encore prononcé sur cette question, j'ai l'espoir qu'il usera de son influence pour détourner le parlement de cette mesure législative.

" Des actes récents, qui ont profondément contristé l'Eglise, sembleraient devoir me faire hésiter à invoquer la protection du pouvoir dans la circonstance présente ; mais ces pénibles souvenirs ne me font pas oublier que les dépositaires du pouvoir sont les défenseurs nés des institutions sociales, parmi lesquels il faut placer en première ligne la Religion.

" Le titre même de la proposition devrait suffire pour la faire condamner.

" La destination primitive de cet édifice, est celle que lui a donnée le roi Louis XV.

" Ce monument n'était que la continuation d'une œuvre religieuse aussi ancienne que la nation Française. La gloire de Ste-Geneviève, déjà grande de son vivant, acquit, peu de temps après sa mort, un tel éclat que la basilique où reposaient ses restes, bien que dédiée à St-

Pierre et à St-Paul, ne tarda pas à perdre dans l'usage populaire le nom des deux apôtres pour prendre celui de la vierge de Nanterre.

“ La destination de ce temple remonte donc à nos origines et lorsqu'on parle de le ramener à sa *destination primitive*, ce n'est pas seulement une profanation qu'on propose, c'est un flagrant démenti qu'on inflige à l'histoire.

“ A qui veut-on plaire en ôtant à l'église Ste-Geneviève son caractère religieux? Evidemment ce n'est pas aux chrétiens qui la fréquentent. Or, nous le savons, ils sont nombreux et empressés ; par leur nombre et leur origine ils fournissent l'expression la plus authentique de l'opinion de la cité.

“ Et c'est tout le peuple chrétien qu'on voudrait contrister pour plaire à ceux qui ne veulent d'aucune religion et d'aucun culte ?

“ Si la seule vue d'un temple offusque les regards de ceux qui ont oublié la foi et la prière, il faudra donc leur sacrifier toutes nos églises ?

“ Cette destination, dit-on, est patriotique et nationale : il s'agit de rendre hommage à la mémoire des grands hommes et d'honorer leurs restes.

“ Si ces grands hommes sont de ceux qui n'ont pas renié la religion, c'est insulter leur mémoire que de chasser Dieu de son temple pour y placer leurs dépouilles.

“ Si l'on s'agit des hommes célèbres que l'impiété révendique comme ses patrons ou ses adeptes ne peut-on pas les honorer sans banir la religion d'un sanctuaire qui lui appartient ?

“ Que les partisans de la libre pensée imitent le zèle des catholiques ; qu'ils élèvent le Panthéon de leurs hommes illustres ; notre foi pourra s'en affliger mais le grand nombre des croyants ne sera pas sacrifié à une poignée d'incrédules.

“ Ne serais-ce pas d'ailleurs une étrange façon d'honorer les ennemis de Dieu, que de les placer sous la garde des souvenirs les plus sacrés de la foi catholique ?

“ Une nation peut oublier son Dieu, mais quand elle l'a connue elle ne le remplace pas. La foi peut languir dans l'âme d'un peuple mais on ne la remplace pas par un culte de convention, sans vérité et sans vie.

“ Ces considérations sont trop évidentes pour ne pas s'imposer à la sagesse des représentants du pays, surtout présentées avec l'autorité qui se rattache aux paroles des membres du gouvernement.

“ Aussi M. le ministre, je ne puis m'empêcher d'espérer que vous userez de votre influence pour écarter cette mesure.

“ A deux reprises déjà, l'Eglise de Ste. Geneviève a été rendue au culte catholique.

“ L'enthousiasme avec lequel le peuple de Paris a toujours accueilli

la restauration de sa patronne, montre bien que cet acte répondait au vœu général.

“ J’ai donc la ferme confiance que le gouvernement voudra bien prendre en main la cause de l’Eglise patronale Ste-Geneviève et d’un culte treize fois séculaire.

“ Veuillez agréer M. le ministre, l’assurance de ma haute considération.

† J. HIPP. CARDINAL GUIBERT,
Archevêque de Paris.”

Son Eminence a reçu de M. Goblet, ministre des cultes, la réponse suivante :

MONSIEUR L’ARCHEVÊQUE,

“ Vous m’avez adressé une protestation qui, dans la forme comme dans le fond, dépasse absolument votre droit. Je puis comprendre dans une certaine mesure l’émotion que vous cause la décision prise à l’égard du Panthéon, bien que la légalité n’en soit pas contestable et que l’édifice qu’elle concerne n’ait jamais été, en réalité, considéré comme une église, nécessaire aux besoins du culte.

“ Mais le sentiment que vous avez pu éprouver ne saurait excuser des écarts de langage aussi contraires au caractère de votre haute fonction qu’à vos devoirs envers le gouvernement et ne vous autorisait à aucun degré, à discuter ses actes et sa politique générale. ”

“ Une semblable attitude n’est assurément pas de nature à pacifier les rapports entre l’Etat et l’Eglise : je le regrette pour ma part. Il vous appartient d’apprécier si vous servez utilement ainsi les intérêts que vous voulez défendre. ”

“ Recevez, monsieur l’archevêque, l’assurance de ma haute considération. ”

“ Le ministre de l’Instruction-Public, des beaux arts et des cultes. ”

“ RENÉ GOBLET. ”

Celui qui insulte l’homme auquel son caractère et son âge interdisent toute réplique comment doit-on l’appeler ?

Que dire en face de pareilles infamies ?

Cependant, malgré ces démonstrations communardes, il semble qu’il y a en France une tendance prononcée vers les idées modérées et même monarchiques.

La mort de l’Amiral Courbet, ce brave officier qui vient de conquérir une colonie à la France, à plongé sa patrie dans le deuil. Du fond

de sa tombe sa voix s'élève pour dénoncer ceux qui ruinent le royaume de Louis XIV et de St Louis.

Son devoir lui défendait, de son vivant, de blâmer ses supérieurs, mais à des amis intimes, il avait écrit toutes une série de lettres, contenant des révélations peu propres à exalter la République aux yeux du peuple. Ces lettres, publiées après sa mort, causeront probablement grand tort au parti républicain dans les prochaines élections générales.

La paix Franco-Chinoise est maintenant conclue. D'après les termes du traité, l'Annam est définitivement cédée à la France. Un traité de commerce est intervenu en vertu duquel les marchandises Françaises entrèrent en Chine en payant des droits moins élevés que celles des autres nations. Enfin, la France s'est acquise une colonie qui promet de devenir plus tard une source féconde de richesses.

* * *

La malheureuse Espagne est en proie à ce fléau terrible, le choléra. L'épidémie, qui a d'abord commencé dans les provinces du midi, s'avance graduellement vers Madrid. Des milliers de personnes succombent tous les jours à ce mal terrible. En vain des médecins célèbres, venus de toutes les parties de l'Europe, s'efforcent d'arrêter ses progrès, la peste sévit toujours avec une plus grande rage et semble se railler des savants.

On avait, croyait-on, trouvé dans l'inoculation un remède efficace. Le peuple surtout se croyait sauvé ; mais le résultat trompe l'attente générale. Cette opération n'arrête pas le progrès du mal. Le gouvernement a défendu de la pratiquer. Cependant craignant une émeute populaire, on vient d'accorder encore une fois la permission de pratiquer l'inoculation, mais à titre d'essai seulement.

Espérons que l'Espagne sera bientôt débarrassée de son hôte terrible et surtout qu'il ne s'avisera pas de traverser la mer pour nous rendre visite.

* * *

Une dépêche de Rome annonce que Monseigneur Walsh, Supérieur du collège de Maynooth, en Irlande, a été nommé archevêque de Dublin.

Au prochain Consistoire, Sa Sainteté, Léon XIII présentera le chapeau au cardinal, et aux archevêques de Capoue, de Cologne et de Bologne et à Nosseigneurs Moran, Scrafford et Christoferia.

Le royaume d'Italie vient de passer par une crise ministérielle. On attribue la chute du Signor Mancini à son refus d'accepter l'alliance

anglaise en 1882 et à son action récente à Massowah, où il a envoyé des troupes sous le prétexte de coopérer avec les anglais.

Le général Cialdini ayant refusé de former un cabinet, le Signor Depretis s'est chargé de ce soin et vient d'annoncer son acceptation officielle à la Chambre des députés.

L'Italie est malheureuse dans ses alliances. Le Vieillard du Vatican, sans royaume et sans soldats dispose d'une plus grande puissance qu'elle et excite sa jalousie.

* * *

Aux Etats-Unis, à New-York surtout, on se réjouit de l'arrivée de la statue colossale de la Liberté, faite par M. Bartholdi et présentée par lui à la ville de New-York.

La cité entière était décorée et des milliers de personnes acclamèrent le vaisseau Français portant cette statue vraiment extraordinaire.

L'Amérique possède maintenant son *colosse de Rhodes*. La statue de la Liberté, sera placée sur un piédestal énorme à l'entrée du port de New-York ou elle servira de phare. *La Liberté éclairant le monde*, disent nos voisins.

"Une seule chose," dit le *Freeman's Journal*, de New-York, "nuisait à la joie générale. On regrettait qu'en même temps que la statue, la France n'ait pas envoyé le piédestal. LA LIBERTÉ de Bartholdi donne une excellente idée de la Liberté en France. C'est :

"The baseless fabric of a dream."

Depuis bien des années déjà, les Etats-Unis sont dans un état perpétuel de guerre avec les sauvages. Après le terrible massacre de Custer et de ses soldats en était parvenu à les tenir à distance.

Dernièrement ils sont sortis encore une fois de leurs réserves, en ce moment, le gén. Crook se prépare à leur livrer bataille.

Nous devons nous estimer heureux d'avoir, au commencement, adopté à l'égard des indigènes, une politique plus douce que le gouvernement des Etats-Unis.

Malheureusement les sauvages ne sont pas les seuls qui ont à se plaindre des américains.

Interprétant mal la fameuse devise de Monroe, "L'Amérique pour les Américains" leur gouvernement prétend avoir voix profondérante dans tout ce qui concerne l'Amérique; il s'arroge même, en certaines circonstances, le droit de régler les difficultés par la force des armes.

Tout dernièrement nous avons eu sous les yeux plusieurs exemples de cette politique singulière. A Panama, le gouvernement des Etats-

Unis à envoyé des troupes et a presque pris part à la guerre ; son attitude jalouse vis-à-vis des constructeurs du canal de Panama, sa répugnance à conclure un traité de réciprocité avec le Canada, ainsi que bien d'autres causes qu'il serait trop long d'énumérer, tendent à démontrer que ce pays aspire à la domination sur ce continent.

Cependant, si nous nous guidons sur l'histoire du passé, nous pouvons dire que le Canada est appelé plus tard à dominer en Amérique car les peuples du Nord finissent presque toujours par l'emporter sur les peuples du midi.

Nous avons déjà en Amérique des exemples frappants de la faiblesse des peuples habitant les pays tropicaux.

Quelle différence entre le Canada et le Mexique, les Etats-Unis et le Brésil. Les Etats du Nord pleins de force et d'énergie, ceux du Sud, minés par des discordes intestines, épuisés par des révolutions.

* **

Au Canada la fête nationale a été célébrée de la manière ordinaire.

Le système inauguré depuis quelques années, de célébrer la St. Jean-Baptiste dans différentes villes à tour de rôle, opère avec un succès complet.

Cela offre le double avantage de faire connaître le Canada aux canadiens et d'attirer le commerce dans les différentes villes du Canada Français.

Cette année, Ottawa et St. Jean d'Iberville se sont partagés les honneurs. Les Canadiens d'Ontario ont fait à leurs frères de Québec une réception magnifique. Jamais fête plus splendide n'a eu lieu dans cette Province.

* **

Protégé par les marais de la rivière au Castor, Gros-Ours est encore libre et semble se moquer du général Middleton et de son armée.

Il n'attaque plus cependant et il se rendrait volontiers s'il ne craignait la corde. Ce chef est responsable du massacre des RR. PP. Fafard et Marchand au lac à la Grenouille. D'après les rapports qui nous arrivent ses guerriers l'abandonnent peu à peu.

Aussi Middleton, s'apercevant de l'inutilité de garder plus longtemps une armée nombreuse sur un pied de guerre, a-t-il résolu de renvoyer tous les volontaires, ne conservant que les corps permanents, qui, au nombre de 450 hommes environ, resteront dans l'Ouest jusqu'à la complète pacification du pays.

On est maintenant naturellement porté à examiner quels sont les causes de la révolte et quel en sera le résultat.

Ces deux questions demeurent encore sans réponse. Il n'est pas douteux que les métis aient des griefs sérieux. Quels sont ces griefs? C'est ce que nous apprendra le procès de Riel; ce procès restera célèbre dans l'histoire du pays car ce sera celui du gouvernement.

En ce moment les regards du Canada tout entier sont fixés sur le malheureux chef des métis. Quelques uns veulent qu'il soit pendu; le plus grand nombre veut qu'il obtienne justice.

Les territoires du Nord-Ouest sont dévastés et bien des familles sont plongés dans la misère. Mais les souffrances des colons sont loin d'égaliser ceux des malheureux métis qui ont perdu nonseulement leurs biens mais encore leurs chefs de famille. Ces derniers gémissent dans des cachots en attendant leur procès.

La question des sauvages devra recevoir l'attention du gouvernement. Aux Etats-Unis on n'a pas été capable d'adoucir le caractère de ces peuplades barbares. Pour éviter le massacre des blancs il leur faut tenir constamment une armée sur pied.

Au Canada la question semble moins épineuse. Les sauvages sont plus doux, on pourrait presque dire plus civilisés. D'où vient cette différence? Cela vient de ce que les sauvages du Canada ont eu parmi eux des missionnaires catholiques.

Jamais peut-être les missionnaires n'ont rendu d'aussi grand services que pendant la derniers troubles. Si nous avons évité une longue et sanglante guerre, c'est à eux que nous le devons. Toujours on les a vu entre les sauvages et les blancs; prêchant aux uns la soumission, aux autres la miséricorde. Depuis Monseigneur Taché jusqu'au dernier de ses prêtres, tous ont agi en héros; quelques-uns mêmes sont tombés martyrs de leur dévouement.

Quand le général Middleton a voulu se mettre en relation avec les révoltés il l'a toujours fait par l'intermise de prêtres catholiques. Jamais ils ont refusé d'entreprendre ces missions périlleuses et leurs efforts ont été presque toujours couronnés de succès. Ils ont arraché des témoignages d'admiration aux protestants les plus fanatiques.

On ne peut se figurer la vie de souffrance et de privations de ces nobles champions du Christ.

Le capitaine LeVasseur, du 6ème Bataillon, de Québec, actuellement en garnison à Calgary, a eu l'occasion de rencontrer plusieurs missionnaires.

Les lignes suivantes pourront, peut-être, donner une faible idée de la misère de ces saints prêtres :

“ Le Rév. P. Doucet ” dit-il, “ a pris le dîner au campet, peu après, repartait à cheval à travers la prairie pour se rendre chez lui à la réserve de Sapomaxika, pendant qu'Evanturel et moi nous chavauchions droit sur Cluny. Nous vîmes le missionnaire et sa monture s'éloigner, se

rapetisser dans la distance, puis ne devenir qu'un point et disparaître dans une coulée.

“ Et voilà la vie illustrée du missionnaire, nous disions-nous. Il est parti d'une distance de dix milles pour venir dire la messe au bénéfice d'une demi douzaine de catholiques ici, dont cinq canadiens-français et un anglais, sans compter notre détachement, et il repart pour ses pénates, comme il était venu.

“ Nous avons remarqué en arrière de lui, sur sa selle, un petit sac de toile qui paraissait contenir des provisions.

“ A notre retour à Gleichen, le sergent de garde nous informa que le P. Doucet, en passant près du corps de garde, avait demandé aux soldats s'ils n'avaient pas quelques morceaux de pain de reste à lui faire cadeau, parcequ'il n'avait *rien à manger* chez lui.

“ Nos soldats avaient empli le petit sac qu'il portait en croupe sur son poney, en regrettant bien de ne pas pouvoir faire davantage.

“ Vers 8 heures du soir, le Père Doucet repassa dans le champ, en route pour la *maison accoutumée*, chez Victor Beupré ; il avait trouvé les eaux de la rivière des Arcs, gonflées outre mesure et débordant sur ses rives. Il avait essayé de la traverser, mais il avait eu de l'eau jusqu'à la moitié du ventre du poney ; il avait alors tourné bride, n'osant pas risquer la traversée. Il était mouillé jusqu'à la ceinture.

“ Aujourd'hui le père Doucet est encore ici, attendant qu'il plaise à la rivière de reprendre son niveau ordinaire.

“ Il n'aura rien perdu pour attendre. Car, en apprenant son état de dénuement, nous lui avons fait un sac bien arondi de provisions variées, au milieu desquelles nous avons glissé plusieurs tablettes de bon tabac.”

* * *

Avant de terminer, il convient de mentionner le nom vénéré de celui qui a amené au Canada l'ordre des Oblats, auquel appartenait les missionnaires du Nord-Ouest. Après les magnifiques oraisons funèbres de Monseigneur Bourget, prononcés par Monseigneur Taché et M. l'abbé Colin, il serait malséant de notre part de vouloir ajouter quelque chose.

Jamais le peuple de Montréal ne perdra le souvenir de ces funérailles magnifiques. Que ces cérémonies chrétiennes nous semblent sublimes en face des pompes païennes de l'ancien monde !

Monseigneur Bourget sera une des grandes figures de notre histoire. Son nom sera

“ *One of those few immortal names
Which were not made to die.*”

R. ERROL BOUCHETTE.

REVUE SCIENTIFIQUE.

SOMMAIRE.—Prévoyance des insectes pour leur progéniture.—Distribution du corps humain.—Intelligence des animaux.—Cloche remarquable—Lumière au magnésium.—Le Musc.—Cerveau humain.—Navire déchu.—Forêts pétrifiées.—Fabrique monstre de Cigares.—Cheval de prix.—Vers de terre.—Pavage.—Arbres énormes.—Cheval farceur.—Tour de porcelaine.—Dé à coudre.

En aucune manière, l'influence mystérieuse de l'instinct sur le monde des insectes ne se manifeste d'une manière plus sensible que par le soin qu'ils prennent pour la sûreté et la première subsistance de leur progéniture. De même que les parents, à leur lit de mort, emploient tous les moyens en leur pouvoir pour assurer la subsistance et la prospérité de leurs enfants lorsqu'ils ne pourront plus veiller sur eux, ainsi les insectes, que la nature a condamnés à périr avant même que leur progéniture soit née, montrent une sollicitude vraiment admirable pour pourvoir à ses premiers besoins pendant qu'elle sera à l'état de larve.

Le papillon, au terme d'une existence éphémère, cherche un endroit convenable pour y déposer ses nombreux œufs. Et n'allez pas croire qu'il les confiera à la plante ou à la fleur qui lui a fourni à lui-même sa subsistance. Non, il cherchera pour cela une plante particulière qui forme la nourriture invariable des larves de son espèce. Les différentes espèces de mites pénètrent dans nos meubles, partout où il y a des fourrures, des effets de laine, etc., pour y déposer leurs œufs, et ces œufs donnent naissance à des vers qui sont la terreur et le désespoir des ménagères. La famille des ichneumons, l'un des plus grands contre-poids de la nature pour mettre un frein à la multiplication effrayante des insectes, dépose ses œufs dans la larve des autres insectes, et ces œufs éclos, donnent naissance à des vers parasites qui dévorent sans pitié la créature qui leur a permis de naître, qui, après avoir servi de nid, leur sert maintenant de nourriture. Le femelle de l'ichneumon, ayant découvert une chenille ou un ver que son instinct lui signale comme n'ayant encore reçu aucune injure, procède d'abord à l'établissement de son nid dans le corps rugueux de sa victime,

y déposant un ou plusieurs œufs, suivant la grosseur du sujet, qui doit suffire à la nourriture des êtres qui sortiront de ces œufs. Les œufs éclos, la larve vit au dépend de son *parent nourricier*, évitant avec un merveilleux instinct d'attaquer les parties vitales de sa victime dont la vie doit nécessairement se prolonger jusqu'à ce que le jeune bourreau ait acquis toute sa croissance, mais pas au-delà. En certaine occasion, on avait pu croire que la femelle de l'ichneumon avait été mise en défaut, en observant qu'elle déposait ses œufs sur une enveloppe d'où le papillon s'était échappé dans la suite. Cette supposition était pourtant erronée ; le fait est que la chenille sur laquelle la femelle avait déposé l'œuf fatal avait eu le temps, avant l'entier développement du jeune ichneumon, de passer à l'état d'insecte parfait. On vit bientôt le jeune ichneumon émerger à l'état de mouche, de l'enveloppe sèche dont le contenu lui avait d'abord permis de traverser la période de larve ; puis arrivé à son entier développement, il avait pu déchirer la double enveloppe qui l'enserrait et prendre son vol. Une chrysalide de cette espèce, introduite dans l'atelier d'élevage d'un collectionneur, ferait ce qu'a fait le cheval de bois introduit dans la ville de Troie.

D'autres memdres de la famille des ichneumons ne déposent pas leurs œufs d'abord dans le corps qui doit servir à la nourriture des jeunes, mais par suite d'un calcul profond des évènements futurs, se contentent de les déposer à proximité des œufs de quelque espèce qui doit servir de proie à leur progéniture.

Il y a un vieux proverbe anglais qui dit :

“ Big fleas have little fleas
Upon their backs to bite, em ;
Little fleas have smaller fleas,
So on ad infinitum.”

“ Les grosses puces ont sur le dos de petites puces qui les mangent, mais les petites puces en ont de plus petites, et ainsi à l'infini.”

Et cela est vrai. Tous les insectes ont leur parasites, et généralement ils ont leurs espèces spéciales d'ichneumons pour prévenir leur trop grand accroissement et maintenir l'équilibre dans la nature. C'est ainsi que, dans un ordre plus élevé, l'ichneumon d'Egypte met des entraves à la prodigieuse fécondité du crocodile, en dévorant une quantité incalculable d'œufs que le redoutable lézard dépose dans le sable.

Il existe en Virginie une espèce de coléoptère à longues cornes qui se nourrit de l'écorce tendre du jeune noyer blanc. Quand le temps de la ponte arrive, la femelle, après avoir déposé ses œufs dans une cavité qu'elle a faite dans l'écorce, creuse une espèce de rainure d'un

dixième de pouce environ en largeur et en profondeur autour de l'endroit où elle a déposé son trésor. Il semble que ce travail ait pour but de préparer une subsistance convenable pour la larve qui se nourrit de bois mort. Cet insecte est l'un des plus remarquables qui aient été observés, pour son instinct de prévoyance.

Le taon, dont la larve se développe dans les intestins des chevaux, dépose ses œufs sur les parties de l'animal qu'il peut atteindre avec sa langue, pour se lécher, comme les genoux, les épaules, etc., mais jamais ailleurs. En léchant la blessure faite par l'insecte, le cheval ramasse les œufs qui passent ainsi dans les intestins, d'où ils sont expulsés avec les déjections à l'état de larves pour se transformer ensuite en insectes parfaits.

Une teigne des céréales montre le remarquable instinct de déposer ses œufs d'une manière différente, suivant les circonstances et l'époque de l'année dans laquelle a lieu la ponte. La première génération paraît en mai, sortant des grains qui ont passé l'hiver en grenier, et dépose ses innombrables œufs sur les grains non encore récoltés où les jeunes exercent leurs ravages, et d'où ils sortiront comme insectes en automne. Maintenant l'instinct conduit cette seconde génération, non plus comme la première, à aller par les champs pour chercher un nid convenablement situé pour l'alimentation des jeunes, mais à déposer les œufs sur les grains emmagasinés. Ainsi, voilà deux générations successives d'un même insecte qui sont induites par leur propre instinct à choisir, dans le but de pourvoir à la subsistance de leur progéniture, des milieux si différents pour déposer leurs œufs.

La mouche nommée maçon, ayant creusé avec soin et habileté, un trou cylindrique dans un banc de sable exposé au soleil, dépose ses œufs au fond de ce refuge, puis, dans sa prévoyance, la femelle cherche une douzaine de petites chenilles, toujours de la même espèce, et les confine vivantes dans cette espèce de puits comme une proie pour ses cruels enfants. En faisant choix de ces vers qui doivent être ainsi enterrés vivants, elle rejette ceux qui n'ont pas atteint toute leur force, non pas, sans doute, parce qu'ils manquent de fraîcheur et de goût, mais bien parce que, n'étant pas arrivés à leur entier développement, il faudrait leur donner de la nourriture pour les conserver en vie, tandis que lorsqu'ils sont arrivés à l'âge mûr, ils peuvent vivre longtemps sans alimentation.

Il existe bien des exemples qui prouvent d'une manière irréfutable la sûreté de l'instinct de prévoyance des insectes pour leur progéniture sur les premiers pas de laquelle ils ne pourront veiller. Dans bien des cas, il serait à souhaiter que les hommes fussent pourvus d'un instinct aussi certain plutôt que d'une volonté dépourvue quelquefois de toute prévoyance.

Voici comment se répartit le poids d'un homme arrivé à son plein développement, ce poids étant de 154 livres : muscles, 68 livres ; squelette, 24 ; peau, 10 ; graisse, 28 ; cervelle, 3 ; viscère thoracique, 3 ; viscère abdominale, 11 ; sang qui peut s'écouler du corps, 7.

Un pareil homme doit, ou devrait consommer par jour : bœuf, 10 onces $\frac{1}{2}$; pain, 12 onces $\frac{1}{2}$; lait, 14 onces $\frac{1}{2}$; pommes de terre, 6 onces $\frac{1}{2}$; beurre, 1 once $\frac{1}{4}$; eau ; 3 livres, cette eau étant absorbée sous sa forme naturelle d'eau pure, ou bien sous forme de boissons fermentées, comme le vin, la bière ; de décoction et d'infusion comme le café et le thé. Son cœur doit battre normalement 95 fois par minute, et il doit respirer 13 fois dans le même espace de temps. En vingt-quatre heures, il viciera 1750 pieds cubes d'air pur, c'est pourquoi cet homme du poids de 154 livres devrait avoir, étant renfermé, 1800 pieds cubes d'espace bien ventilé. Il rejettera par la transpiration de la peau, 18 onces d'eau, 3 huitièmes d'once de matières solides, et 5 sixièmes d'once d'acide carbonique par jour, et sa perte totale pendant les vingt-quatre heures sera de 6 livres d'eau et d'un peu plus de 2 livres d'autres matières.

D'après le Dr Schweninge, de Munich, Bavière, qui a découvert une nouvelle méthode pour arrêter la tendance à l'embonpoint, il ne faudrait jamais manger et boire en même temps, mais espacer ces deux opérations par des intervalles de deux heures : il prétend par cette méthode, avoir guéri le prince de Bismark de sa prédisposition à l'obésité.

A ce sujet je ferai remarquer que les personnes affligées d'embonpoint, ou exposées à en être affectées, n'auront plus que l'embarras du choix entre quatre systèmes de traitement pour se guérir ou pour se prémunir. Ces quatre systèmes, en résumé, se présentent comme suit :

1^o Le système de Benting, le Benting original, qui interdit de manger des substances féculentes, le sucre, la graisse ;

2^o Le système du Benting allemand, qui permet les graisses, mais qui défend le sucre et les féculents ;

3^o Un système munichoïse, qui consiste à ne porter immédiatement sur la peau, la nuit comme le jour, que des vêtements de laine, et à remplacer la toile par la flanelle pour les draps de lit.

4^o Enfin, le système du Dr Schweningen, qui ordonne, comme je l'ai dit, de ne pas manger et boire consécutivement, mais à intervalles de deux heures. Il s'agit apparemment ici d'interdire une absorption exagérée de bière.

* * *

Les expériences scientifiques revêtent parfois un véritable cachet

de cruauté. Témoin ces pauvres vingt chiens non inoculés que M. Pasteur fait mordre par un chien enragé pour démontrer l'efficacité du système d'inoculation du virus rabique. Mais ces expériences, si cruelles qu'elles soient, sont souvent suivies de résultats tellement considérables pour la sûreté, pour le bien-être des êtres vivants, que les consciences les plus farouches mêmes sont obligées d'en admettre la justification absolue.

Les expériences de M. Pasteur avaient certainement un but essentiellement humanitaire, et elles l'ont conduit à la résolution du problème de l'inoculation de la rage, comme celles de Jenner avaient conduit l'illustre Écossais, un siècle plus tôt, à la résolution du problème de la vaccination, ou de l'inoculation de cette terrible maladie, la petite vérole, qui, ne se contentant pas de tuer un nombre considérable de personnes, laissait celles qui en réchappaient affreusement défigurées.

Mais il est d'autres expériences qui sembleraient à première vue, n'avoir été inspirées que par un sentiment de curiosité. Ainsi on est parvenu à constater qu'un lapin privé du sens de la vue pouvait parfaitement diriger sa marche en tournant tous les obstacles sans les heurter. Pour en arriver à cette constatation, on a pris un sujet auquel on a crevé les yeux. On l'a ensuite placé dans un dédale inextricable formé avec des livres. Le lapin s'est dirigé sans aucune hésitation vers l'issue du labyrinthe, n'ayant pour se guider que l'attouchement des poils de sa barbe contre les parois des couloirs sans fin qu'il avait à parcourir.

Une expérience d'un autre genre a été faite il y a quelques années en Algérie en mettant en présence une souris et le hideux insecte qui a nom scorpion. Les deux animaux furent placés dans une cage circulaire. Dès qu'ils se trouvent en présence, le scorpion se met à la poursuite du petit rongeur qui l'évite un instant, mais qui est enfin atteint. Le scorpion lui lance son dard vénimeux. La souris saisie de douleur, court partout dans la cage en bondissant contre les parois comme si elle était prise de folie ; bientôt elle commence à enfler, et peu à peu, sa folie semble devenir une espèce de rage ; puis, arrivée au paroxysme de la fureur, elle se retourne vers son ennemi qu'elle fuyait naguère et qui n'a cessé de la poursuivre ; elle s'élance sur lui et le mord avec acharnement jusqu'à ce qu'il succombe abîmé de blessures. Mais, ô prodige, le corps de la souris se désenfle, sa douleur disparaît, elle se calme, elle est guérie ! Ainsi, le scorpion porte en lui le poison qui tue et l'antidote qui guérit de sa puante mortelle. Il est des pays où l'affreux arachnide fourmille ; on l'y rencontre jusque dans l'intérieur des habitations, mais il n'attaque pas l'homme lorsqu'il n'est pas provoqué. Dans ces contrées, tout le monde sait que

pour guérir la blessure qu'il fait, il suffit d'écraser le scorpion, et de panser la piqûre aussitôt que possible avec une espèce d'huile qui sort de son corps écrasé. Il est très-probable que l'homme a recueilli cet enseignement de l'observation de l'instinct des animaux, qui est infiniment plus sûr que les jugements spontanés de la raison humaine.

Je viens de trouver, dans " Le Weekly Freeman," journal de Dublin, Irlande, un fait aussi curieux qui témoigne de la manière la plus remarquable, de la sûreté de l'instinct des animaux. " Le Weekly Freeman " dit que la relation de ce fait lui a été communiquée par un témoin oculaire digne de foi :

" Me promenant un jour dans un champ, je vis une grosse araignée des prés, dont la morsure est réputée très-venimeuse, luttant contre un crapaud de taille ordinaire. Par un mouvement rapide, l'araignée s'élança sur le dos du crapaud et le mordit, malgré les efforts de celui-ci, qui essayait de la chasser avec ses pattes de devant.

" Atteint de la morsure, le crapaud se précipita vers un pied de plantain qui croissait à proximité et le mâcha, après quoi il revint vers l'araignée. La lutte se continua avec les mêmes incidents, et chaque fois que le crapaud était mordu, il recourait au pied de plantain pour se guérir. Intrigué de ce manège, j'arrachai le pied de plantain et j'attendis..... Après une nouvelle morsure, le batracien, ne trouvant plus son herbe tutélaire, commença à enfler et à présenter bientôt tous les symptômes d'un empoisonnement sans remède, puis il mourut."

Sans entrer dans des considérations scientifiques, il est de fait que les vertus des feuilles fraîches du plantain sont grandement appréciées, surtout par les gens de la campagne qui l'ont constamment sous la main. Elles combattent avec la plus grande rapidité et la plus grande efficacité, la fièvre qui résulte toujours immédiatement d'une foulure ou d'une blessure, et une personne qui a fait une marche longue et fatigante, et qui s'est échauffé les pieds, trouve un bien-être et une réconfortation remarquables en s'appliquant des feuilles fraîches de plantain sous la plante des pieds.

Dans certains pays, c'est-à-dire en France, en Belgique, il y a une plante dont je me souviens, qui croît à foison au pied des haies vives et dans les rares coins qui sont laissés incultes ; cette plante s'appelle l'ORTIE. Qu'on la divise en grande ou petite ortie, peu importe. Ce qui est sûr, c'est que la grande abonde au pied des haies vives et partout où elle peut trouver de l'ombre et de la chaleur. L'autre se contente de tout. L'ortie, petite ou grande, porte une feuille dont le haut paraît lisse et inoffensif, mais dont le revers est hérissé de dards innombrables et vénéneux qui attaquent au moindre attouchement, les parties molles du corps, la figure, le haut de la main, les jambes. De cet

attouchement résultent des démangeaisons insupportables, qui sont calmées instantanément par la friction avec des feuilles de plantain.

Etant enfant, je fus poussé un jour par un de mes camarades d'école dans une de ces touffes perfides. Je m'en retournai en criant et pleurant à la maison qui n'était pas loin. J'avais la face toute en feu, toute couverte de boutons blancs ; une simple friction avec des feuilles de plantain répara bien vite tout le dommage. Dans une autre occasion, j'avais eu, avec quelques autres enfants de mon âge, la mauvaise idée de troubler des guêpes dans le refuge qu'elles s'étaient choisi. Mal nous en prit, car les guêpes, furieuses, ne songeant plus à défendre leurs pénates, se vengèrent atrocement de notre intrusion. Plusieurs d'entre nous auraient peut-être succombé sans l'emploi du plantain.

Cette plante modeste, que souvent l'on dédaigne, semblerait donc être d'un précieux secours pour les maux qui peuvent nous affliger. Les animaux y ont recours avec leur instinct qui ne manque jamais son but.

* *

Les temples de Kroto, au Japon, présentent surtout de l'intérêt pour le voyageur par leur grande cloche qui se balance dans une énorme tour en bois située vers le milieu de la colline en arrière des édifices principaux. Cette cloche ressemble à une immense coupe en bronze dont les côtés sont presque perpendiculaires à la couronne qui est plate, et comme pour toutes les autres cloches de ce pays, on la sonne au moyen d'un énorme battant retenu en place par des cordes, mais qui, lorsque les circonstances l'exigent, bat contre les parois de la cloche avec une grande force. Ce n'est donc pas la cloche elle-même qui est mise en branle, mais bien le battant, et il ne faut pas moins que le concours de douze hommes pour cela.

D'abord, on n'avait sonné cette cloche qu'une fois par an, mais maintenant, on peut l'entendre deux ou trois fois tous les mois.

La cloche de Kroto est une des merveilles du Japon tant pour sa forme singulière qu'à cause de son poids. Elle a dix-huit pieds de haut, neuf pieds de diamètre et neuf pouces et demi d'épaisseur et elle pèse cent cinquante mille livres ; elle a été fondue en 1633.

On attribuait autrefois à l'or la propriété de rendre les cloches plus sonores, c'est pourquoi on avait pour habitude d'en mettre une quantité plus ou moins grande dans la fonte. Il est vrai de dire que certains esprits médisants ont prétendu que les fondeurs étaient loin de combattre ce préjugé. La cloche de Kroto en contient pour une valeur d'un demi million de piastres. Comme la cloche a été fondue la tête en bas, ce trésor se trouve naturellement amassé dans la couronne,

car si le cuivre et l'étain forment un alliage intime, une espèce de métal particulier appelé bronze, l'or ne s'allie pas, il reste isolé, et en vertu de sa densité de beaucoup supérieure à celle de l'alliage, il tend dans la fonte à se précipiter vers les couches inférieures.

Le son de la cloche de Kroto est admirable, et quand le battant frappe en plein, les vibrations peuvent être perçues à une distance de cent verges. Pour la masse, cette cloche est de beaucoup dépassée par celle de la tour d'Ivan le Grand, à Moscou, qui pèse plus de 350,000 livres. Le bourdon de Notre-Dame de Montréal pèse environ vingt-cinq mille livres ; sa hauteur est de six pieds neuf pouces, son diamètre, huit pieds sept pouses et le battant seul pèse huit cent soixante livres.

* *
* *

Dans le No. du mois d'octobre 1884, à la page 629, j'ai donné quelques remarques au sujet de la lumière au magnésium. Cette lumière, concurremment avec la lumière électrique, rend de grands services en photographie quand on veut opérer la nuit ou dans des lieux obscurs tels que les grottes, les mines ; mais pour des expériences isolées, ces lumières coûteraient trop cher pour les photographes amateurs. On a découvert une nouvelle méthode qui écarte cet inconvénient, en employant du magnésium en poudre mêlée avec du sable fin.

Sur un montant à pied, en métal ou en bois, de six à huit pieds de hauteur, s'emboîte une lampe à alcool à souder, capable de donner une bonne flamme horizontale, et au-dessus, s'emboîte également un entonnoir de fer blanc ou de cuivre ayant une ouverture de trois quarts de pouces de diamètre. La lampe doit être très-près de l'entonnoir. D'ailleurs, le montant peut tout aussi bien se placer sur une table que sur le plancher, et alors sa longueur sera réduite de la hauteur du meuble. La hauteur de la lampe dépend de l'effet de lumière que l'on veut obtenir : des vis prenant dans les anneaux d'emboiture de la lampe et de l'entonnoir et prenant sur le montant, permettent de les monter ou descendre à volonté. Une soucoupe est placée sur le pied du montant pour recevoir les particules enflammées qui pourraient tomber. Le foyer convenable peut être obtenu en visant sur la flamme d'une bougie placée là où la personne dont on veut tirer le portrait doit s'asseoir. Les ombres sont adoucies par la réflexion de la lumière sur un paravent en mousseline blanche placé obliquement dans un angle. On n'a pas à mettre la couverture de l'objectif.

On mélange bien un dé à coudre plein de poudre de magnésium avec deux fois autant de sable fin.

L'appareil étant mis au point, l'opérateur place le châssis contenant la plaque sensible, puis allant à la lampe, il verse rapidement le mélange de poudre dans l'entonnoir. Au contact de la flamme de la lampe, le magnésium s'allume et forme une longue traînée d'une lumière éclatante qui dure une ou deux secondes, ce qui est généralement suffisant. La durée et l'intensité de la flamme peut bien, du reste, être réglée en changeant la proportion du sable ou du magnésium. Une plus grande proportion de sable diminue l'intensité mais augmente la durée ; dans le cas contraire la durée de la lumière est diminuée et l'intensité en est augmentée. En variant les proportions, on peut arriver à produire une lumière de six à sept pieds de hauteur. Cette longueur de la flamme tend à élargir son action, adoucit les ombres et donne aux épreuves un effet brillant. En variant la position de la clarté on produit des effets de lumière et d'ombre vraiment artistiques. Il va sans dire que la personne qui pose doit regarder ailleurs que du côté de la lumière.

* * *

L'animal qui produit le musc est une espèce de petit chevreuil excessivement timide, à tel point que la peur le tue assez souvent ; on le rencontre aux Indes, dans le Yunnan et dans le Thibet. Il se nourrit de feuilles de genévrier et de reptiles ; on trouve en effet des os de serpents dans son estomac. Au printemps, la glande qui sécrète le musc s'enfle et s'enflamme. Le musc se décharge avec l'urine que l'animal dépose dans un même endroit choisi, et qu'il recouvre de terre. Les dépôts que l'on trouve en ces endroits, sont de qualité supérieure, et les amas pèsent quelquefois jusqu'à quinze cattles ou vingt livres. Le musc le plus riche est celui que l'animal laisse tomber sur le sol et que l'on ramasse sous forme de grains aussi précieux que des perles. Ces dépôts ont une action si corrosive qu'ils anéantissent toute fructuation végétale, et qu'autour des endroits où l'animal dépose ses déjections liquides, la végétation disparaît à une certaine distance ; plus loin les feuilles présentent une teinte jaune morbide.

Cette substance précieuse, le musc, n'est pas sitôt sortie des mains des chasseurs, que des manipulateurs habiles la falcifient pour la livrer aux marchands qui, eux aussi, la falcifient avant de la lancer dans le commerce. Il en résulte que le musc livré au consommateur ne contient plus qu'environ dix pour cent de véritable musc.

Le musc est regardé comme un vermifuge, et aux Indes on l'emploie comme curatif pour la morsure des serpents vénimeux.

..

D'après les supputations d'un savant allemand qui a calculé les forces de l'ensemble des cellules qui composent la cervelle humaine, la masse cérébrale se composerait au moins de 300,000,000 de cellules nerveuses, chacune formant un cerveau microscopique indépendant en tant que cela concerne ses relations vitales, mais subordonné à une plus haute destination en relation avec la fonction générale de l'organe. Chaque cellule vivant d'une vie individuelle, est socialement soumise à la loi commune à toutes. Le terme de la vie d'une cellule est astimé à environ six jours, en sorte que 5,000,000 périssent chaque jour, environ 200,000 en une heure et près de 3,500 par minute, ces cellules mortes étant remplacées par d'autres nouvelles cellules exactement semblables et égales en nombre à celles qui les ont précédées. Il suit de là qu'un homme change totalement de cervelle tous les six jours.

* *

Le fameux navire, le *Great Eastern*, qui a fait tant de bruit à ses débuts, il y a une trentaine d'années, a été acheté par le gouvernement anglais pour servir de dépôt de charbon à Gibraltar. Quelle déchéance pour une telle merveille ! Conçu et exécuté hors son temps, ce vaisseau n'a jamais réalisé les espérances qu'il avait fait naître. La seule période dans laquelle il ait rendu des services a été celle pendant laquelle il a été employé pour la pose du cable transatlantique, mais comme moyen de transport, il a totalement échoué. D'abord il était trop grand pour aucun port d'Angleterre, à l'exception de celui de Milfort Haven. Sa carrière n'a été marquée que par des désastres : il a été essayé une dizaine de fois et toujours sans succès, et maintenant, il est relégué dans l'humiliante fonction de soute à charbon. D'ailleurs, il est peu probable que la demande du commerce justifie jamais la construction de navires aussi grands, non pas tant à cause du manque d'affaires, "mais," comme on dit, "parce qu'il est toujours peu prudent de mettre trop d'œufs dans un seul panier."

* * *

Dans l'Arizona, le Wyoming et la région des Montagnes Rocheuses, il existe des forêts entières de bois pétrifié. Ce bois est maintenant travaillé dans une fabrique à San Francisco, où il est scié et poli pour en faire des cheminées, des parquets, des tablettes et autres pièces d'ar-

chitectures pour lesquelles le marbre et l'ardoise seuls avaient été employés jusqu'ici. Il paraît que ce bois pétrifié est susceptible d'un plus beau poli que le marbre et même que l'onyx qu'il remplace avantageusement sur le marché. La matière première provient des forêts pétrifiées que l'on rencontre le long du chemin de fer Atlantic et Pacific.

Les géologues regretteront certainement la destruction de restes primitifs aussi intéressants, et on ne manquera pas de faire des démarches pressantes pour sauver au moins une partie de ces vestiges d'un autre âge dans leur état originel.

* * *

Il y a à Séville une immense fabrique de cigares appartenant au gouvernement espagnol. Cette fabrique, probablement unique dans le monde par sa grandeur, forme un bloc de 700 pieds de long et presque autant de large. Il y a dans cette fabrique monstre tout un monde d'ouvriers, dont la plupart sont des femmes et des filles, qui y sont véritablement paquetés. Ajoutez à cela nombre d'enfants dont quelques-uns n'ont que deux ou trois mois, apportés par leurs mères, et aussi nombre de chiens qui les accompagnent, et vous aurez une idée de l'aspect de ces vastes salles de travail dont une seule contient trois mille ouvrières. Le nombre total des personnes employées dans la fabrique dépasse cinq mille, travaillant par jour dix mille livres de tabac, et recevant un salaire moyen de cinquante cents.

* * *

L'archi millionnaire W. H. Vanderbilt avait en sa possession le fameux trotteur Maud S., une magnifique jument marron à long col, robe de satin, œil noir, qu'il avait achetée à l'âge de quatre ans \$21,000.

Il vient de la vendre au directeur du *Ledger* de New-York pour la somme de quarante mille piastres. des *trufmen* lui en avaient offert cent mille piastres, mais il a préféré voir passer son cheval dans des mains privées,

Lorsque M. Vanderbilt acheta Maud S., elle trottait son mille en 2 minute et 17 1/2 secondes, mais la plus belle course qu'elle ait faite a été un mille en 2 minutes 9 3/4 secondes.

* * *

Le célèbre physiologiste Darwin, a constaté qu'il y a, par acre de terre d'un vieux paturage, une population de 26,886 vers de terre, tandis que Henson donne le chiffre de 53,767 par acre de jardin, et la moitié de ce nombre dans un champ de maïs. Ces 53,767 vers d'après Henson pèseraient 356 livres. Dans des expériences minutieuses qui ont été faites sur une vieille prairie à Auckland, Nouvelle Zélande, on a constaté la présence de 784,080 vers par acre, soit 18 par pied carré. Les pêcheurs à la ligne doivent avoir beau jeu dans ce pays-là.

* * *

Un nouveau genre de pavage des rues est en usage depuis deux ans à Berlin : il consiste en un pavage de briques imprégnées d'asphalte. Après un certain temps, les briques ont absorbé 15 à 20 pour 100 de leur poids de substance bitumineuse, et deviennent élastiques et capables de résister à la pression et au choc. Ce nouveau système, paraît-il, dure plus longtemps qu'aucun autre, et il offre un point d'appui sûr pour les chevaux. Il est très-répandu dans la capitale prussienne.

* *

A Santa Rosa, Californie, tout le bois qui est entré dans la construction d'une église baptiste, le plus grand édifice des environs, a été retiré d'un seul arbre, un bois rouge, le lambrisage de tout l'intérieur compris, et après la construction de l'église on a encore retiré de ce qui restait soixante mille bardeaux. Un autre arbre de même essence, abattu il y a une dizaine d'années, avait exigé le travail constant de deux bons ouvriers pendant deux ans pour être réduit en bardeaux.

* * *

Un train venant de l'Quest, avait pris à Syracuse un wagon chargé de chevaux pour Saratoga. Le train était à peine mis en marche lorsque la cloche se mit à sonner avertissant le mécanicien d'arrêter. Les freins furent aussitôt serrés, et l'on se mit à rechercher partout autour du convoi quelle était la cause de cette alerte. Tous les hommes de service protestèrent qu'ils n'avaient ni tiré, ni vu tirer la corde, et après

des recherches qui demeurèrent sans résultat, le train reprit sa route. Il n'avait pas fait un quart de mille que la cloche se mit à sonner déréchef. Nouvel arrêt, nouvelles investigations plus munitieuses que les premières sans plus de résultat. Une fois encore le train se remet en marche, mais pour la troisième fois, le mystérieux et enragé sonneur recommença à réclamer l'arrêt du convoi. Evidemment on était victime d'une mystification, mais quel était l'auteur de cette fumisterie diabolique? Après une nouvelle enquête, on voulut absolument s'assurer si une autre cause que l'intervention humaine avait pu produire le signal, et le train fut remis en route avec les plus grandes précautions, en surveillant tous les wagons. Or, on reconnut avec le plus grand étonnement que la corde était tirée dans le char aux chevaux, et en examinant attentivement à l'intérieur, voici ce qu'on constata : un farceur de cheval trouvant le cordon de la cloche à sa portée, s'était amusé à mystifier l'équipage du train. Naturellement on rit du tour, mais on eut soin de relever le cordon hors de la portée de l'animal, et l'on arriva sans nouvelle encombre à Saratoga.

* * *

La fameuse Tour de Porcelaine est l'édifice le plus célèbre de Nankin, en Chine. D'abord, bâtie au neuvième siècle avant Jésus-Christ par le roi A-You, elle fut reconstruite au quatrième siècle de notre ère et ayant été détruite de nouveau, elle avait été rebâtie pour la dernière fois par Hoang-li Tai, en 1413. Cet édifice, qui était le plus beau dans le genre en Chine, avait la forme octogonale et était haut de 261 pieds. Il était fait en briques blanches et l'on prétend que sa construction avait coûté quarante millions de piastres. Ce superbe édifice a été renversé en 1853 pendant l'occupation de la ville par Tae Ping.

* * *

Les dés à coudre ont été inventés à Amsterdam en 1684, par le bijoutier hollandais, Nicolas van Benschoten qui présenta le premier à Madame van Besselaert, comme cadeau de noce, le 9 octobre 1684, avec " prière d'accepter ce nouveau protecteur de ses doigts diligents en témoignage de son estime. " Ils furent introduits en Angleterre en 1695 par un autre Hollandais, Jean Lofting.